



CHANGEMENT CLIMATIQUE
CA CHAUFFE POUR LES PAYS DU SUD !

Campagne N°86 - Septembre/décembre 2009



Oxfam France
AGIR ICI

Sommaire



FICHE 1.	LA NOTION DE CHANGEMENT CLIMATIQUE	.. 3
FICHE 2.	LES ÉTAPES CLÉS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	.. 6
FICHE 3.	L'ENJEU DE COPENHAGUE	.. 8
FICHE 4.	L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES POPULATIONS ET LEUR ENVIRONNEMENT	.. 11
FICHE 5.	LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ADAPTATION ET ATTENUATION	.. 16
FICHE 6.	FINANCEMENT DE L'ADAPTATION	.. 21
FICHE 7.	OXFAM INDE	.. 23
FICHE 8.	PRÉSENTATION OXFAM FRANCE - AGIR ICI ET PARTENAIRES	.. 26
FICHE 9.	GLOSSAIRE	.. 28
FICHE 10.	BIBLIOGRAPHIE	.. 31

Oxfam France - Agir ici lance pour la première fois une campagne sur le changement climatique. Pourquoi ? Parce que ses enjeux et ses conséquences sont cruciaux pour les pays du Sud et affectent directement notre travail pour le droit à la santé pour tous, sur les questions agricoles et la sécurité alimentaire et, sur la prévention des conflits. Pour ces mêmes raisons, Oxfam International est, depuis plusieurs années déjà, devenue la principale organisation non-gouvernementale internationale à travailler sur la question spécifique de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Nos nombreux rapports publiés, basés sur le recueil de témoignages de tous les continents et l'analyse des dernières données scientifiques, le démontrent : sans action forte et rapide de la communauté internationale, et de la France en particulier, lors de la conférence de l'ONU sur le climat en décembre prochain, les progrès accomplis depuis 50 ans en faveur du développement seront menacés.

L'activité humaine est la cause du réchauffement du système climatique. Ses effets sont déjà visibles : écosystèmes* ravagés, variabilité climatique extrême, hausse du niveau des océans... et les premières victimes en sont les populations déjà vulnérables de l'ensemble des continents. La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau ou à la terre sont gravement menacés et des centaines de millions de personnes supplémentaires deviendront, si rien n'est fait, des « réfugiés climatiques ».

Les pays industrialisés doivent reconnaître la profonde injustice au cœur du changement climatique : ce sont les populations vulnérables, qui ont contribué le moins aux émissions de gaz à effet de serre (GES)*,

qui sont le plus durement touchées par les effets néfastes du changement climatique. Les pays riches, pollueurs historiques et principaux émetteurs de GES portent alors une double responsabilité : réduire dès maintenant et drastiquement leurs émissions et soutenir les pays pauvres, en finançant les coûts auxquels ceux-ci doivent faire face pour limiter leurs propres émissions et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

La France doit prendre la tête du combat à mener, au niveau national, européen et mondial, notamment en amont de l'échéance majeure que constitue la conférence de l'ONU sur le climat qui se tiendra à Copenhague en décembre prochain. Elle réunira les chefs d'Etat et de gouvernement de 192 pays pour une occasion historique de changer la donne. Ils devront répondre à l'urgence de la situation et aux nouvelles données scientifiques, avec comme priorités : de contenir l'augmentation de la température mondiale sous la barre des 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, en s'accordant sur des objectifs de réduction des émissions de GES et de s'accorder impérativement sur un montant de financement des mesures d'adaptation à ses conséquences au changement climatique et d'atténuation dans les pays en développement.

Les refus répétés des pays riches de présenter des propositions concrètes de financement de l'adaptation et de l'atténuation conduisent en effet l'ensemble des négociations internationales dans une impasse. Selon Oxfam International, les besoins de financement s'élèvent à au moins 110 milliards d'euros. Cette somme doit être additionnelle aux engagements existants d'aide publique au développement, et provenir de sources de financement prévisibles et pérennes. Ces fonds devront être

délivrés sous l'égide de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). C'est en particulier sur cette question des financements, sur laquelle Oxfam France - Agir ici dispose d'une expertise solide, que la campagne interpelle le président de la République Nicolas Sarkozy, le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo, ainsi que les députés.

Les récents résultats des sessions de négociations préparatoires à la conférence de Copenhague laissent présager qu'un accord sur le financement des efforts d'atténuation et d'adaptation climatique dans les pays en développement -reconnus comme préalable pour tout accord à Copenhague- et qu'un accord sur un objectif collectif de réduction des émissions des pays¹ feront l'objet d'après négociations. Tout reste à faire!

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'appel lancé par la coalition française de l'Ultimatum climatique² (voir fiche 8) dont Oxfam France - Agir ici est signataire avec dix autres organisations françaises écologistes, humanitaires, de solidarité internationale ou de défense des droits de l'homme. L'appel « Ultimatum climatique » demande à Nicolas Sarkozy de s'engager en faveur d'un accord historique à Copenhague. Les signatures recueillies lors de cette campagne changement climatique d'Oxfam France - Agir ici s'ajouteront à celles de l'Ultimatum climatique, dont l'objectif est de recueillir 1 million de signatures avant le 7 décembre.

Les mots accompagnés d'une * sont expliqués dans le glossaire

Liste des acronymes

APD	Aide publique au développement
COP	Conférence des Parties (à la CCNUCC)
CCNUCC / UNFCCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques / United Nations Framework Convention on Climate Change
CSC	Capture et stockage du carbone
ETS	Emission trading system (système européen d'échanges de quotas d'émissions)
FEM/ GEF	Fonds pour l'environnement mondial / Global Environment Facility
FIDH	Fédération internationale des droits de l'homme
FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
FSCC	Fonds spécial changement climatique
GES	Gaz à effet de serre
GIEC / IPCC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat / Intergovernmental panel on climate change
MDP	Mécanisme de développement propre
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
PED	Pays en développement
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'Environnement
UE	Union Européenne
UQA	Unité de quantité attribuée



1. L'UE et les USA critiqués à Bonn, 15 juin 2009. <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/ue-usa-critiqués-bonn/article-183171>
2. <http://www.copenhague-2009.com/>

FICHE 1

La notion de changement climatique

L'effet de serre* est un phénomène naturel par lequel une partie de l'énergie solaire émise par la Terre est absorbée et retenue sous forme de chaleur dans l'atmosphère. Cet effet de serre naturel permet à la Terre de se maintenir à une température moyenne de 15°C à sa surface. Sans ce phénomène naturel, la température se situerait autour de -18°C. Ce sont principalement la vapeur d'eau et les nuages qui contribuent à l'effet de serre, de même qu'un certain nombre de gaz dits « à effet de serre » (ou GES)* qui sont en majeure partie d'ori-

gine naturelle, mais dont la proportion augmente en raison de l'activité humaine¹. C'est cette augmentation continue de la concentration des gaz à effet de serre due à l'homme qui alarme la communauté scientifique : en retenant la chaleur, la concentration de ces gaz provoque un réchauffement de l'atmosphère et dérègle les climats. D'ici à la fin du XXIème siècle, les climatologues estiment que la température pourrait monter de 2 à 6 degrés².

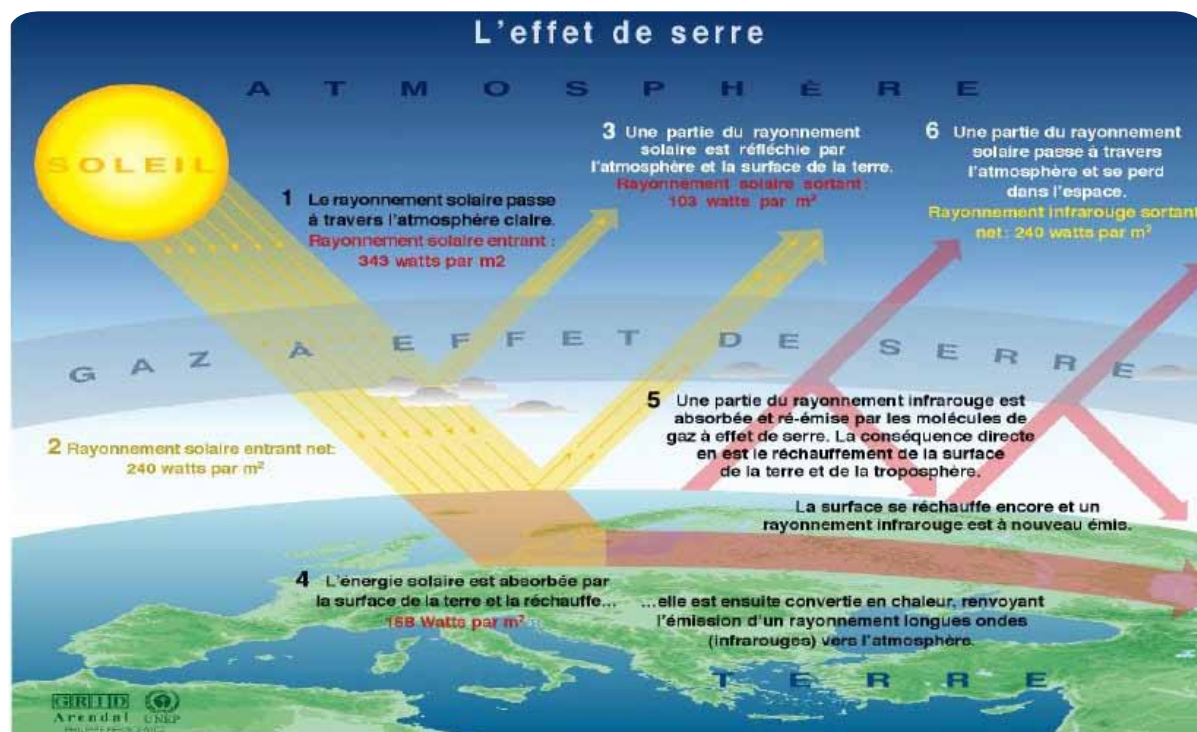


Figure 1- Le principe de l'effet de serre- Source : GIEC/GR

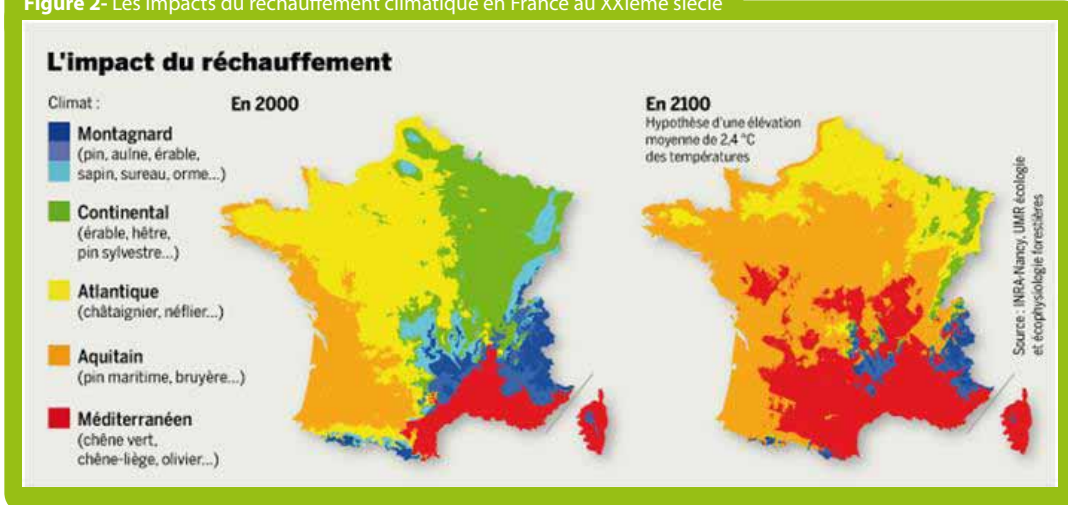
Il existe certes une variabilité naturelle du climat*. Dans le passé, des données montrent que les périodes relativement chaudes et celles relativement froides ont alterné. Mais, depuis le XIXème siècle, les études montrent un réchauffement rapide et persistant, et surtout jamais observé au cours des 900 dernières années. A l'échelle planétaire, la « variabilité normale » de la température moyenne est de l'ordre de 0,1°C tous les 1000 ans alors qu'au cours du seul XXème siècle, la planète s'est réchauf-

fée de 0,74°C et les onze dernières années figurent parmi les 12 années les plus chaudes depuis 1850.

Le réchauffement moyen sur le territoire français au XXème siècle (+0,9°C) est supérieur à celui de la moyenne globale (+0,74°C) et les prévisions estiment que la France pourrait faire face à un réchauffement moyen de 2 à 4°C³.



1. Les gaz à effet de serre : qu'est ce que l'effet de serre. Chambre de commerce et d'industrie de Paris : <http://www.environnement.ccip.fr/air/ges/effet-de-serre.htm>
2. Pour plus d'informations, voir le site du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sur le lien suivant <http://www.ipcc.ch/>
3. Le changement climatique. Kit d'information et de sensibilisation du Réseau Action Climat-France, 2004-2007



Face à ces variations de température, le système climatique réagit fortement. Le quotidien de nombreuses populations, notamment les plus pauvres dans les pays en développement, est dès à présent directement affecté. De multiples conséquences du changement climatique sont d'ores et déjà observables comme la fonte des neiges et de

la glace, l'élévation du niveau des océans, l'augmentation du nombre de catastrophes météorologiques extrêmes (canicules, inondations, cyclones), l'augmentation des températures moyennes globales, le bouleversement des écosystèmes. Les impacts augmenteront avec la hausse de la température mondiale (voir FICHE 4).

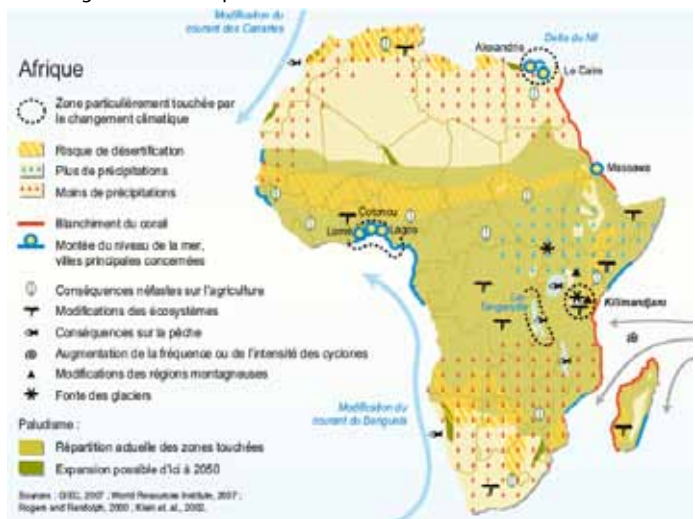
Les conclusions scientifiques

Dès son troisième rapport publié en 2001 « Changements climatiques 2001 », le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)* suggère pour la première fois que l'activité humaine influence le climat. Le GIEC (IPCC dans son acronyme anglais) est un organisme chargé du suivi scientifique des négociations internationales sur le changement climatique. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) afin de rassembler des données scientifiques, techniques et socio-économiques pertinentes pour évaluer les risques des changements climatiques liés aux activités humaines. Il a également pour mission de formuler et d'évaluer des stratégies possibles pour à la fois prévenir les multiples conséquences du réchauffement et également s'y adapter.

En 2007, le 4ème rapport intitulé « Bilan 2007 des changements climatiques » a livré le bilan de six années de travaux menés par un réseau mondial de 2 500 scientifiques. Les experts confirment le rôle des émissions de gaz à effet de serre et le caractère « sans équivoque du réchauffement du système climatique »¹ avec pour conséquences la perspective d'augmentation moyenne de 1,8°C à 4°C et la hausse du niveau des océans de près de 60 cm d'ici la fin du siècle, la généralisation des vagues de chaleur et des épisodes de fortes précipitations. Selon ces experts,

le réchauffement, déjà en cours, frappera toutes les régions du monde, mais principalement les pays en développement d'Afrique et d'Asie. Ils affirment par ailleurs, qu'au-delà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, le réchauffement aura des impacts irréversibles. Aujourd'hui, les rapports scientifiques du GIEC affirment qu'il y a plus de 9 chances sur 10 pour que les activités humaines et leur rejet de GES dans l'atmosphère aient un impact sur le climat mondial.

Figure 3- Principales conséquences prévues du changement climatique sur le continent africain²



1. Bilan 2007 des changements climatiques. Quatrième rapport du GIEC

2. Climat en péril. Guide grand public des derniers rapports du GIEC, publication de l'UNEP, 2009

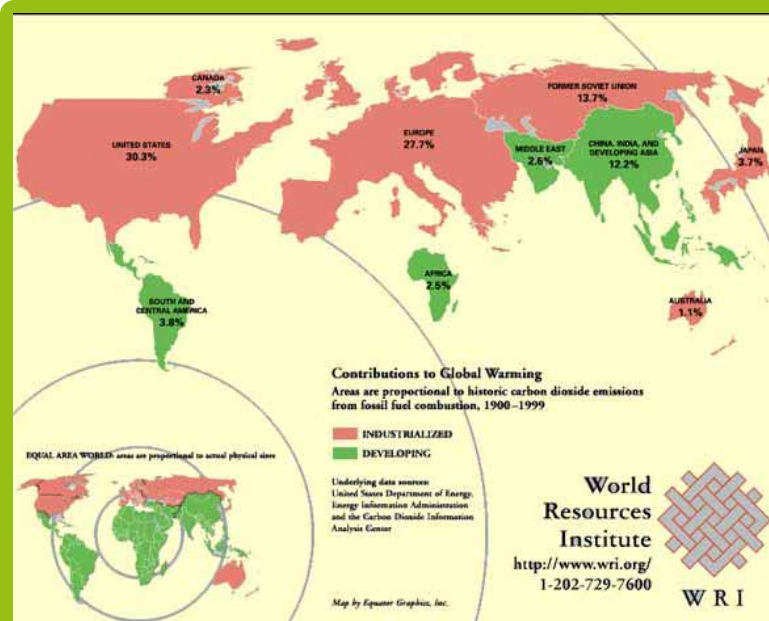
Les émissions de gaz à effet de serre

(voir FICHE 5)

Le développement économique et social des pays riches s'est construit sur la production et la consommation d'énergie et le rejet d'émissions massives des GES :

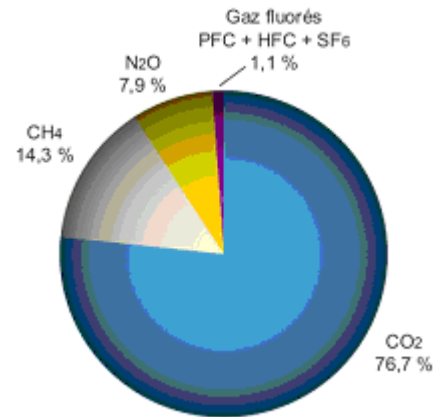
- Du dioxyde de carbone (CO₂) qui représente 77% des gaz à effet de serre d'origine humaine et qui résulte essentiellement de la combustion des énergies fossiles et du changement d'utilisation des sols (agriculture et déforestation). Il est surtout issu du secteur des transports (combustion de carburants), de l'industrie (utilisation d'énergies fossiles) et de l'habitat ;
- Du méthane (CH₄) principalement émis par le secteur agricole ;
- Du protoxyde d'azote (N₂O) surtout produit par le secteur agricole (engrais) et certaines industries chimiques ;
- Différents gaz frigorigènes qui n'existent pas à l'état naturel mais que l'on trouve dans les systèmes de réfrigération et de climatisation, dans les aérosols et les mousses isolantes, et dans certains procédés industriels. Ils ont un pouvoir de réchauffement 1 300 à 24 000 fois plus important que celui du CO₂.

Figure 5- Les contributions au réchauffement climatique - 1900-1999.



Les pays sont représentés proportionnellement à leurs émissions historiques de CO₂ issues de la combustion des énergies fossiles.

Figure 4- Emissions mondiales de gaz à effet de serre par type de gaz en 2004



Source : GIEC, 4^e rapport du 1^{er} groupe de travail, 2007.

La France

En émettant chaque année plus de 550 millions de tonnes de gaz à effet de serre, la France est responsable de plus de 2% des émissions mondiales. Les secteurs les plus émetteurs en France sont les transports, l'industrie (utilisation du pétrole, du charbon et du gaz naturel), les logements (chauffages au fioul et à l'électricité, climatisation...), l'agriculture et la production d'énergie

Entre 1750 et 2005, les scientifiques ont constaté une augmentation sans précédent de tous ces gaz dans la basse atmosphère. Les pays riches en sont les principaux responsables – voir Figure 5.

Face à ces constats, la communauté scientifique ne recommande plus de simplement freiner la hausse de la température moyenne globale mais de la contenir en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels (1850 environ). Le 4^e rapport du GIEC a clairement établi qu'au-delà du seuil de 2°C, le changement climatique surviendrait à une vitesse et une échelle que les êtres humains, les animaux et les écosystèmes* ne pourraient pas supporter.

Le GIEC travaille actuellement sur les grandes lignes de son 5^e rapport d'évaluation (AR5) qui sera publié en 2014. Il présentera son travail préparatoire lors de sa 31^e assemblée plénière des Nations unies et des sessions de ses trois groupes de travail qui se réuniront à Bali, en Indonésie en octobre 2009¹.

1. Site du GIEC, rubrique « Qui sommes nous » : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm

FICHE 2

Les grandes étapes clés dans la lutte contre le changement climatique

- 1967** Deux scientifiques révèlent que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère pourrait doubler d'ici au début du XXI^e siècle et que la température pourrait augmenter en moyenne de 2,5 degrés.
- 1979** 1^{ère} Conférence mondiale sur le climat à Genève.
- 1988** Création du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) à la demande du G7¹. Cette étape marque la reconnaissance politique et internationale des changements climatiques.
- 1990** Publication du 1^{er} rapport du GIEC « bilan des changements climatiques » qui sert de base à l'établissement de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 1992. Ce rapport met en avant les possibles répercussions des impacts du changement climatique et annonce le principe de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 1992** Sommet de la Terre à Rio. Les chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent pour décider ensemble des moyens d'assurer ce qui est alors appelé un « développement durable » de la planète. C'est une étape décisive dans l'histoire des Nations unies² : quelque 650 organisations non gouvernementales (ONG) accréditées, dont Oxfam International, ont participé à la conférence afin de suivre les négociations et faire entendre leur voix. 17 000 personnes, y compris 7 150 ONG de 165 pays ont participé au Forum mondial de 1992, une conférence « officielle » pour l'environnement et le développement, en même temps que le sommet de la Terre. « C'est la première fois que les ONG sont aussi massivement présentes : elles deviennent les acteurs de la diplomatie internationale. C'est le premier sommet où les organisations de la société civile deviennent des porte-paroles »³. Adoption de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- 1994** Entrée en vigueur de la CCNUCC. Son objectif ultime est la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère « à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique »⁴. Le texte pose le principe directeur de responsabilités communes mais différenciées qui reconnaît la responsabilité des pays industrialisés dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) et qui opère une distinction entre les pays industrialisés (pays développés et en transition vers une économie de marché) historiquement responsables de la grande majorité des GES comme « Parties à l'Annexe I »⁵ et les autres pays, qui constituent les « Parties non-Annexe I »⁶. Cette distinction dessine clairement le clivage Nord-Sud.
- 1997** Signature du protocole de Kyoto*. Les pays industrialisés dits de « l'Annexe I » s'engagent à diminuer leurs émissions de GES de 5,2% par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2012. L'objectif pour la France est de stabiliser ses émissions de GES à un niveau équivalent à celui de 1990.
- 2001** 3^eme rapport du GIEC « Bilan 2001 des changements climatiques ». Confirmation de la responsabilité humaine dans les changements climatiques (« probablement », soit une estimation de 2 chances sur 3) et révision à la hausse des prévisions quant à la gravité de leurs impacts. Ceux-ci étant inévitables, il faut rapidement mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Ainsi, la réduction des émissions de GES et l'adaptation deviennent des mesures indissociables pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques. Le changement climatique n'est plus seulement appréhendé sous l'angle environnemental, mais il devient véritablement un problème de développement.
- 2005** Entrée en vigueur du protocole de Kyoto. Les Etats-Unis refusent de le ratifier car ils le considèrent trop coûteux pour leur économie et injuste dans la mesure où les pays émergents comme la Chine ne sont pas soumis aux contraintes de réduction de leurs gaz à effet de serre.
- 2007** 4^eme rapport du GIEC « Bilan 2007 des changements climatiques ». Mise en garde contre les conséquences « soudaines » voire « irréversibles » du réchauffement en cours. Le rapport prévoit une hausse de température moyenne de 1,8 à 4 degrés, pouvant aller jusqu'à 6,4 degrés en 2100 par rapport à 1990 et insiste sur la responsabilité humaine (« très probablement », soit une estimation de + 9 chances sur 10). Le GIEC et Al Gore, l'ancien Vice-président des Etats-Unis (1993-2001) ont remporté le prix Nobel de la paix pour leur contribution sur les risques liés au réchauffement climatique.

1. Le G7 comprenait les Etats-Unis, le Japon, la République Fédérale d'Allemagne, la France, le Royaume Uni, l'Italie et le Canada. Le G7 est devenu G8 en 1998, avec l'entrée de la Russie.

2. Le sommet « planète Terre », couronnement d'une réunion historique, définit les orientations du développement durable, communiqué de presse. Août 1992.

<http://www.un.org/french/events/rio92/rioround.htm>

3. Propos de Sylvie Brunel (Agrégée de géographie, Docteur en économie, maîtrise de droit). http://sif.ac-dijon.fr/article.php3?id_article=57

4. Article 2 de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques

5. http://unfccc.int/parties_and_observers/parties/annex_i/items/2774.php 6. http://unfccc.int/parties_and_observers/parties/non_annex_i/items/2833.php

Le compte à rebours de Copenhague

En 2012 le protocole de Kyoto arrivera à échéance, les négociations débutent dès 2007 pour le nouvel accord international sur le climat pour l'après 2012.

2007 COP13 Bali, Indonésie. Adoption in extremis d'une « feuille de route » qui doit aboutir en 2009 à Copenhague à un nouveau traité devant succéder au Protocole de Kyoto. Les principales avancées de la conférence sont les mécanismes de lutte contre la déforestation* et les transferts de technologie. Les engagements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, demandés par l'Union européenne ont été rejetés par les Etats-Unis et d'autres pays ¹.

2008 COP14 Poznan, Pologne. L'absence de propositions de la part des pays industrialisés sur des objectifs de réduction des émissions intermédiaires s'est traduite par l'impossibilité de parvenir à un accord ². Création du Fonds d'adaptation pour répondre aux besoins des pays en développement face aux conséquences du changement climatique. Les pays développés estiment que les pays émergents tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil qui ont connu la plus forte croissance économique depuis la signature du protocole de Kyoto en 1997 -la Chine est même devenue le premier émetteur mondial de CO2 en 2008, devant les Etats-Unis -doivent également participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre ³.

**2009
JUILLET** Sommet du G8 à l'Aquila, Italie. Reconnaissance par les chefs d'Etats du G8 et l'ensemble des principaux pays pollueurs (Forum des économies majeures) du seuil critique des 2°C mais aucune mesure concrète et immédiate n'est présentée pour éviter de dépasser cette limite.

**2009
DECEMBRE** COP15 Copenhague, Danemark. Le but est de trouver un accord international sur un régime climatique post 2012 et de convenir des objectifs de réduction des émissions de GES ainsi que les questions de financement de l'atténuation de ces émissions et de l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

2012 ... FIN DU PROTOCOLE DE KYOTO ...



Pour en savoir plus,

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/chronologie.shtml>



1. La fin de la conférence de Bali annonce deux ans de dures négociations, 17 décembre 2007.

<http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/fin-conference-bali-annonce-deux-ans-rudes-ngociations/article-169159>

2. Résultat de la conférence ONU changement climatique de Poznan : l'analyse d'Oxfam, 13 décembre 2008.

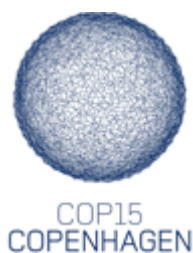
<http://www.oxfam.org/fr/pressroom/pressrelease/2008-12-13/resultats-de-la-conference-onu-changement-climatique-de-poznan>

3. Préparer l'après Kyoto : la conférence de Poznan. Assemblée nationale : http://www.assemblee.tv/12/controle/delat/dates_cles/conference_poznan.asp

L'enjeu de Copenhague

Le protocole de Kyoto arrive à échéance en 2012.

L'objectif de la conférence de Copenhague qui se tiendra au Danemark du 7 au 18 décembre de cette année est de trouver un accord pour lui succéder. La conférence devra répondre à l'urgence de la situation, aux nouvelles données scientifiques et annoncer des objectifs de réduction des émissions de GES ainsi que des propositions de financement pour les pays du Sud. L'enjeu est crucial. Les chefs d'Etat et de gouvernement des 192 pays réunis devront surmonter leurs divergences et s'accorder sur un nouveau régime multilatéral de lutte contre le réchauffement climatique, intégrant les États signataires du Protocole de Kyoto mais aussi les États-Unis et qui confère de nouvelles obligations aux grandes économies émergentes, jusqu'ici dispensées de contraintes.



UNITED NATIONS
CLIMATE CHANGE
CONFERENCE
DEC 7-DEC 18
2009

Le Protocole de Kyoto¹ fixe des objectifs individuels et légalement contraignants pour les 38 pays les plus industrialisés, pays de l'Annexe 1 de la Convention cadre des Nations-unies sur le changement climatique (CCNUCC) (listés en Annexe B du protocole de Kyoto), dans le but d'atteindre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990 durant la période d'engagement 2008-2012.

La priorité est de maintenir l'augmentation de la température mondiale sous les 2°C par rapport aux niveaux préindustriels (soit 1850) en s'accordant sur des objectifs de réduction des émissions de GES à court, moyen et long termes. Beaucoup de scientifiques considèrent aujourd'hui peu probable une limitation du réchauffement climatique moyen à 2°C, non pas par manque de moyens techniques ou sociaux, mais parce qu'ils ne croient pas en la volonté réelle des représentants politiques de s'accorder sur les réductions nécessaires en termes d'émissions de carbone². En reconnaissant pour la première fois le seuil de 2°C, en juillet 2009, les puissances émergentes et les États du G8 ont endossé les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et marqué un premier pas en avant, malheureusement accompagné d'aucune mesure concrète avant 2050.

L'objectif du prochain régime est d'élargir l'accord aux États-Unis et à des pays « en transition économique » comme la Chine, l'Inde et

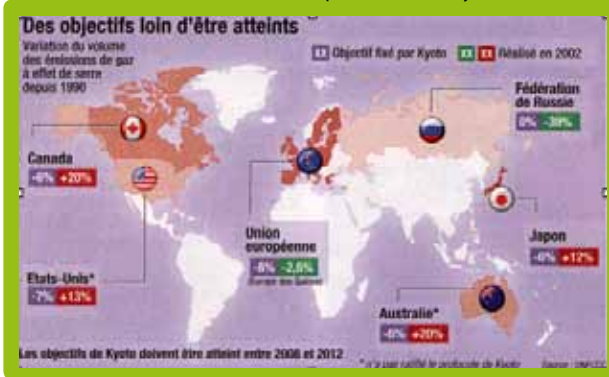
le Brésil. A eux-seuls, ces 4 pays émettent deux fois plus de CO₂ que l'Europe, la Russie et le Japon réunis³. Cependant, les pays émergents se refusent à tout engagement contraignant, arguant que d'un point de vue historique ils ne sont pas responsables des émissions de GES. Ils acceptent néanmoins de réduire leurs émissions de GES à condition que les pays développés s'engagent à réduire de manière drastique leurs émissions et à présenter des propositions de financement concrètes et acceptables pour soutenir les actions d'adaptation au changement climatique. En ce qui concerne les pays en développement, ils doivent également participer aux activités de réduction des émissions globales à court et long terme, mais doivent recevoir un transfert de ressources financières et technologiques de la part des pays développés afin de couvrir les coûts incrémentaux des activités d'atténuation⁴.

Pour permettre la signature d'un accord juste et équitable sur le climat à Copenhague, les chefs d'États devront surtout reconnaître cette profonde injustice : les pays en développement qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre sont les plus touchés par le changement climatique. Conformément aux principes d'équité et de « pollueur-payeur », les pays industrialisés doivent réduire massivement leurs émissions de GES et soutenir financièrement les pays du Sud afin de leur permettre de réduire les leurs et de s'adapter aux conséquences néfastes du changement climatique dont ils ne sont pas responsables.



1. Liste des pays signataires du Protocole de Kyoto (les États-Unis ne l'ont pas ratifié) <http://maindb.unfccc.int/public/country.pl?group=kyoto>
2. Le coût humain du changement climatique. Document d'information d'Oxfam international, juillet 2009.
3. Caisse des dépôts : article les négociations internationales
4. Position d'Oxfam International

Figure 6- Etat des objectifs au titre du protocole de Kyoto (en 2002)



L'Union européenne (UE)

Le paquet énergie climat¹ adopté en décembre 2008 sous la Présidence française de l'UE, prévoit que l'Union européenne se dote d'un plan d'action visant à aboutir en 2020 à l'objectif des « 3 fois 20 » soit :

Une réduction de **20%** des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE pouvant aller jusqu'à 30 % pour autant que d'autres pays développés s'engagent à atteindre des réductions d'émissions comparables et que les pays émergents apportent une contribution adaptée à leurs responsabilités et à leurs capacités respectives.

Une amélioration de **20%** de l'efficacité énergétique.

Porter à **20 %** la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie.

La France

La France a pris l'engagement de diviser par quatre (facteur 4) ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050.

En 2007, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 2% par rapport à 2006. Dans le cadre des engagements du protocole de Kyoto, la France a un objectif de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 (par rapport à 1990), objectif qu'elle a déjà atteint en 2006 selon un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement². L'État étudie la création d'une contribution dite « climat-énergie » en vue d'encourager les comportements sobres en carbone et en énergie. Cette contribution aura pour objet d'intégrer les effets des émissions de gaz à effet de serre dans les systèmes de prix par la taxation des consommations d'énergies fossiles, c'est ce que l'on appelle couramment la taxe carbone.

Ce que nous demandons

Les émissions de carbone au niveau mondial doivent atteindre leur maximum en 2015 puis commencer à diminuer. Conformément aux analyses scientifiques du GIEC, les pays industrialisés doivent s'engager à diminuer leurs émissions d'au moins 40% d'ici à 2020 et l'ensemble des pays de la planète doit agir afin de réduire les émissions d'au moins 80% d'ici à 2050. Le scénario dans lequel les pays industrialisés réduisent leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 par rapport aux niveaux de 1990 ne donne qu'une chance sur 2 de ne pas dépasser les +2°C. Par ailleurs, un réchauffement, même limité à 2°C aura des conséquences désastreuses et irréversibles pour 660 millions de personnes d'ici à 2030³.



Photo: Canvas for change
Artiste: Rose Fyson (Australie, Novembre 2008)- Oxfam GB/International



1. Le paquet énergie-climat a été adopté lors du Conseil européen des 11-12 décembre 2008
2. Rapport de l'Agence européenne de l'environnement ; l'UE-15 en voie d'atteindre ses objectifs de Kyoto malgré des performances contrastées.
<http://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/l2019ue-15-en-voie-d2019atteindre-ses-objectifs-de-kyoto-malgre-des-performances-contrastees>
3. L'impact du changement climatique – anatomie d'une crise silencieuse, Forum humanitaire mondial 2009

Pour les pays en développement les plus avancés économiquement, comme la Chine, l'Inde et le Brésil, qui contribuent également aux émissions mondiales de GES, il conviendra de prendre en compte que ces pays n'ont pas la même responsabilité, ni les mêmes ressources financières et technologiques pour agir.

Les pays industrialisés doivent s'acquitter de cette véritable « dette écologique » : réduire massivement leurs émissions de GES et soutenir par les financements et les technologies appropriés les pays en voie de développement (PED). L'accord de Copenhague doit permettre de financer les mesures d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. En 2007, les PED ont accepté de réduire leurs émissions, à condition que les pays industrialisés les soutiennent. On estime que 70 milliards d'euros par an au minimum sont nécessaires d'ici à 2020 pour mettre en place des mesures de réduction¹, et 40 milliards d'euros par an au minimum seront nécessaires d'ici à 2020

pour l'adaptation², et ce de manière additionnelle à l'aide publique au développement (APD), soit 110 milliards d'euros en tout.

Les négociations qui se sont tenues à Bonn en juin 2009 en préalable de Copenhague ont été paralysées par le manque de confiance entre les pays en développement et les pays industrialisés : les pays riches n'ont pas progressé vers un accord sur un objectif collectif de réduction des émissions et semblent attendre le dernier moment pour rendre public leurs objectifs de réduction chiffrés. Même l'UE n'a pas mis en avant de chiffres concrets mais a simplement convenu de critères de partage du financement entre les pays développés³.

A l'heure où nous écrivons ce dossier, une série de sessions de négociations préparatoires sont prévues dans le courant de l'année qui permettront éventuellement d'atteindre des objectifs plus ambitieux.

Y-a-t'il un « après Copenhague » ?

Dans les négociations internationales visant à aboutir à un nouveau régime international sur le climat, la conférence de Copenhague apparaît comme une étape décisive. Cependant, comme le souligne Monsieur Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, en dépit de l'importance de Copenhague, la conférence ne marquera pas la fin du processus sur le changement climatique. Mais face aux conséquences des changements climatiques, le temps presse : tout doit être mis en œuvre pour que Copenhague soit une réussite. Cela requiert un engagement particulier des pays industrialisés.

“ Nous avons au moins une certitude, celle que 2009 sera, quoiqu'il adienne, une année clef dans l'histoire du monde, l'année du rendez-vous de Copenhague, rendez-vous de la dernière chance et rendez-vous de l'humanité avec elle-même. Je suis convaincu, comme beaucoup d'ailleurs, qu'un échec à Copenhague pourrait marquer l'avènement d'une ère des griefs intercontinentaux, d'une certaine forme de diplomatie de l'agressivité et de la rancœur, où chaque Etat rejeterait sur l'autre, la responsabilité de l'urgence et de l'échec⁴. »

Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat.

Les recommandations d'Oxfam International pour Copenhague :

- Limiter la hausse de la température mondiale en dessous des 2°C par rapport à 1850.
- Une réduction des émissions de GES d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990.
- Au moins 110 milliards d'euros pour le financement annuel des pays en développement pour couvrir les mesures d'atténuation et d'adaptation.
- Ce financement doit être additionnel aux objectifs existants d'aide publique au développement.
- Les financements doivent provenir de financements publics (les investissements ne sont pas forcément rentables) et explorer de nouveaux mécanismes de financement innovants comme les taxes sur les transports aériens ou maritimes, la mise aux enchères de quotas d'émissions internationaux.
- Ces fonds doivent être gérés au niveau de l'ONU et assurer une représentation équitable entre les pays contributeurs et destinataires.



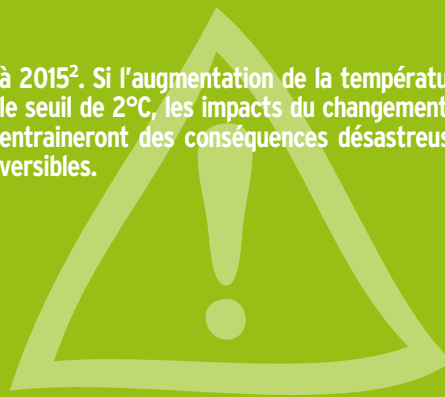
1. *Agir ensemble ou chacun pour soi*. Rapport d'Oxfam International, juin 2009
2. *Transformer le carbone en or*. Rapport d'Oxfam International, décembre 2008
3. <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/ue-usa-critiques-bonn/article-183171>
<http://www.euractiv.fr/energie/article/climat-ue-formalise-propositions-conference-copenhague-001334>
4. Éléments de langage de Monsieur Borloo au Sénat, pour le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement

FICHE 4

L'impact du changement climatique sur les populations et leur environnement

Le changement climatique est une réalité, et ses effets sont déjà visibles. Des centaines de millions de personnes dans le monde souffrent d'ores et déjà des conséquences désastreuses du changement climatique¹. Le monde scientifique est certain du caractère néfaste du changement climatique, le seul doute concerne son ampleur. Selon les prévisions d'Oxfam International, 375 millions de personnes pourraient être touchées par les catastrophes climatiques d'ici

à 2015². Si l'augmentation de la température dépasse le seuil de 2°C, les impacts du changement climatique entraîneront des conséquences désastreuses et irréversibles.



Les communautés vulnérables sont les plus touchées

Les pays pauvres qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre sont les plus affectés. « Ce sont les plus pauvres des pauvres dans le monde, et cela comprend même les pauvres dans les sociétés prospères, qui seront les plus touchés », déclarait le Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) Rajendra Pachauri, « cela devient une responsabilité mondiale ». Cette situation exacerbe la pauvreté et les inégalités : les communautés les plus affectées par le changement climatique sont celles qui sont déjà confrontées à des défis sociaux et économiques : celles qui cultivent des terres déjà dégradées, celles qui vivent dans une situation de pauvreté économique, celles qui sont touchées par le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, celles qui connaissent des conflits liés aux ressources naturelles, les communautés indigènes marginalisées, ainsi que d'autres communautés dont la voix pèse très peu dans les processus de décision³. Les femmes sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, en raison du nombre de responsabilités qui leur incombent. Pourtant, leur rôle pour aider les communautés à s'adapter au changement climatique est central.



Photo: Cyclone Aila. Bangladesh, Juin 2009 – Copyright: Mahmud

Le changement climatique menace de réduire à néant 50 ans de lutte contre la pauvreté⁴. Il remet en cause la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par exemple, l'objectif du Millénaire pour le développement n°1 - éliminer l'extrême pauvreté et la faim - est directement compromis par les effets des changements climatiques qui s'ajoutent aux dégradations humaines directes et amplifient la dégradation des forêts, la baisse des réserves de poissons, la disparition des pâtures et des terres cultivées⁵...

1. *Le coût humain du changement climatique*. Document d'information d'Oxfam International, juillet 2009

2. *Le droit de survivre*. Rapport d'Oxfam International, avril 2009

3. *L'adaptation au changement climatique*. Document d'information d'Oxfam International, mai 2007

4. *Le coût humain du changement climatique*. Document d'information d'Oxfam International, juillet 2009

5. *L'adaptation au changement climatique*. Document d'information Oxfam International, mai 2007



Malnutrition

Ce sera l'une des conséquences majeures du changement climatique. L'agriculture est le secteur économique le plus vulnérable vis-à-vis du changement climatique et le secteur pour lequel les conséquences affecteront le plus grand nombre de personnes.

Le GIEC estime qu'en 2080, 3,2 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale, manqueront d'eau et que 600 millions manqueront de nourriture¹. On relève depuis quelques années des modifications dans le rythme des saisons, qui se traduisent selon les régions par des sécheresses plus fréquentes, des inondations plus importantes. Ces bouleversements remettent en cause les cultures vivrières traditionnelles. Les récoltes quand elles ne sont pas réduites à néant sont extrêmement perturbées et menacent la sécurité alimentaire des populations.

L'exemple du maïs est frappant. C'est l'une des quatre cultures les plus importantes au monde : il fait office d'aliment de base pour plus de 250 millions d'habitants d'Afrique de l'Est et est un composant essentiel de l'alimentation du bétail dans le monde entier. Mais il est particulièrement vulnérable aux variations de température et au stress hydrique. Un recul de la culture du maïs représenterait une perte d'environ 2 milliards de dollars par an pour l'Afrique². Dans les pays en développement, plus de 70% des personnes dépendent de l'agriculture pour vivre. La Convention climat, la CCNUCC estime qu'environ 14 milliards par an seront nécessaires pour investir dans l'agriculture pour s'adapter au changement climatique³. Des millions de personnes qui vivent dans des pays confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire devront abandonner les cultures et les méthodes traditionnelles à cause du dérèglement des saisons.

À Bulirehe (Bundibugyo), dans l'ouest de l'Ouganda, Florence Madamu agricultrice raconte :



« À cause des changements climatiques actuels, les rendements ont complètement dégringolé. Tout cela est dû aux longues périodes d'ensoleillement, jusqu'à fin septembre, et dès qu'il pleut, c'est un tel déluge que toutes nos cultures sont détruites. Nous avons même arrêté les plantations saisonnières ; ça ne servait à rien. Alors maintenant on essaie simplement tout le temps. On gaspille beaucoup de graines en procédant ainsi, sans parler de notre temps et de notre énergie. »

Photo: Florence Madamu et Mbejuna Lazaro, Ouganda, mars 2008.
Copyright : John Magrath

Mohammad Iliasuddin, agriculteur de Telkupi (Shibganj) au Bangladesh raconte à Oxfam⁴ :



« Je sais que je suis censé semer avant une certaine date ou un certain moment. C'est ce que mes aïeux ont toujours fait. Mais voilà plusieurs années que les températures et le climat ne coïncident plus avec ce que nous faisons traditionnellement. C'est désespérant, je ne sais pas comment faire face à ces problèmes. »

Photo: Mohammad Iliasuddin, 70, Agriculteur, Bangladesh, Mai 2008.
Copyright: Oxfam International and Daily New Age, Bangladesh

1. GIEC 2007

2. Le coût humain du changement climatique. Document d'information d'Oxfam International, juillet 2009

3. Comment transformer le carbone en or. Document d'information d'Oxfam International, décembre 2008

4. Le coût humain du changement climatique. Document d'information d'Oxfam International, juillet 2009

Santé

Le changement climatique s'accompagne de maladies tropicales transmises par l'eau et les insectes. Ces maladies se déplacent sur le plan géographique et saisonnier et infectent des centaines de millions de personnes ignorant tout de ces maladies. Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) datant de 2003 estime que

« les effets du changement climatique survenu depuis le milieu des années 1970 jusqu'à l'an 2000 peuvent avoir été à l'origine de plus de 150 000 décès par an ». Selon ces mêmes conclusions, la santé de 235 millions de personnes est déjà affectée chaque année par le changement climatique. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition. Les risques sanitaires sont aggravés par les catastrophes climatiques.

Catastrophes naturelles

Personnes touchées par les catastrophes liées au climat de 1980 à 2007, avec les prévisions jusqu'en 2015



La fréquence des catastrophes liées au climat (les canicules, les inondations, les sécheresses, les cyclones) a augmenté de manière spectaculaire : les prévisions estiment qu'en 2030 nous connaissons trois fois plus de désastres qu'aujourd'hui¹.

Les populations pauvres sont les plus touchées par les catastrophes naturelles : dans les pays riches, on dénombre en moyenne 23 décès chaque fois qu'une catastrophe naturelle survient, contre 1 052 décès dans les pays les plus pauvres².

Avec une augmentation de la température mondiale de 1,5 à 2,5°C, jusqu'à 20 à 30% de la faune et la flore serait menacée d'extinction. L'augmentation des risques d'inondations dans les régions humides et les zones affectées par la sécheresse vont s'étendre. La fonte des glaciers provoquera la diminution des réserves d'eau et les côtes seront exposées à des risques accrus. D'ici à 2080, des millions de personnes supplémentaires seront très certainement inondées chaque année suite à l'élévation du niveau de la mer.

Les petites îles ont des caractéristiques qui les rendent particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques, de la hausse du niveau de la mer et des événements extrêmes. L'archipel de Tuvalu, dans le Pacifique sud, abrite 12 000 habitants. La plupart des Terres se trouvent à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Dans 50 ans, tout sera submergé³.



Photo: Fahima Begum. Bangladesh, novembre 2008. Copyright: Shehab Uddin

Fahima Begum, 28 ans, veuve, mère de deux enfants raconte

« Nos sources de souffrance sont trop nombreuses. Si je vous disais tout, vous seriez trop accablé par mon histoire pour poursuivre votre route. Comment faire pour survivre à l'heure actuelle ? J'ai perdu mon mari et mes parents très jeune. Il n'y a plus personne sur qui je peux compter en ce monde. Tout n'est que désolation. Je songe à partir parfois, lorsque je ne peux pas nourrir mes enfants, ni leur donner un bon toit, car il n'y a pas d'autre solution. Mais je ne sais pas où aller, je n'ai même jamais traversé la rivière. Je ne sais pas comment partir parce que je ne sais pas où partir. »



1. Le coût humain du changement climatique. Document d'information d'Oxfam international, Juillet 2009
2. Ibid.
3. Ibid.

L'eau

Le manque ou l'excès d'eau peut détruire les moyens de subsistance ainsi que les communautés et les familles. Selon les conclusions 2007 du GIEC, 75 à 250 millions de personnes en Afrique pourraient être confrontées à des pénuries d'eau plus importantes d'ici à 2020. L'approvisionnement en eau affecte l'alimentation, les migrations et la santé.



« Les riches continuent de se baigner dans leurs piscines alors que nous mourons de soif... Nous n'avons pas de toilettes. Je ne peux pas laver mes enfants. Je ne peux pas cuisiner. Je ne peux pas nettoyer le sol. Et le pire, c'est que nous n'avons presque rien à boire »

Graciela Martinez, mère de huit enfants, Mexico, avril 2009.



Vulnérabilité des populations

La dégradation des eaux douces, le déclin de la production alimentaire, l'augmentation des tempêtes et inondations ainsi que les migrations font planer une menace pour la sécurité. Ainsi, on estime que 46 pays, représentant 40 % de la population mondiale, font désormais face à la menace de la violence à cause du changement climatique¹. Par ailleurs, des conséquences migratoires seront également à prévoir. Le changement climatique serait directement à l'origine du déplacement temporaire ou à long terme de 26 millions de personnes dans le monde². D'ici cinquante ans, le changement climatique risque de jeter sur les routes 200 millions de réfugiés privés de toit et de moyens de subsistance, provoquant effondrement social et explosions de violence dans les pays concernés³.

Photo : Char Atra, avant les inondations. Bangladesh, février 2009. Copyright: Dan Chung.



MONDE- Possibles effets d'un réchauffement climatique (Projection 2050 - 2100)

Source : GIEC *Climate change 2001* @ La Documentation française
Source : Les Dossiers en ligne de La Documentation française



1. Sources citées dans le Forum humanitaire mondial (2009)
2. Rapport du Forum humanitaire mondial
3. Région par région, les migrations liées au réchauffement climatique, Le Monde, Grégoire Allix, 10.06.09

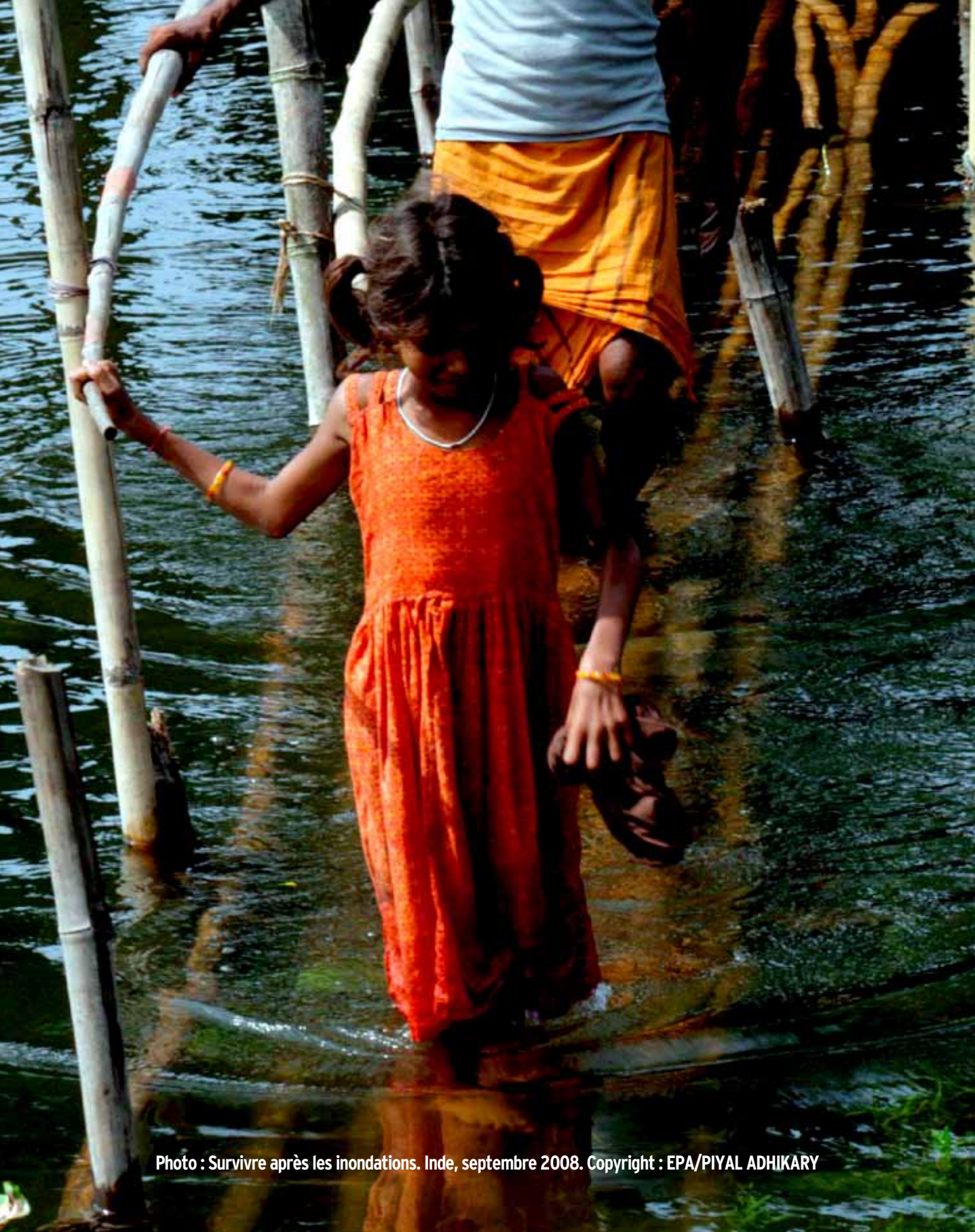


Photo : Survivre après les inondations. Inde, septembre 2008. Copyright : EPA/PIYAL ADHIKARY

FICHE 5

Lutter contre le changement climatique : adaptation et atténuation



Rokeya Begum
pleure sa terre perdue

Bangladesh, juillet 2007. Copyright: EPA/Abir Abdullah

« Les questions de l'atténuation* (réduire le rythme et l'ampleur des processus) et de l'adaptation aux changements climatiques (mesures prises pour faire face à l'évolution du climat et ajuster les « systèmes naturels ou humains afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques¹. ») sont étroitement liées.

Avancer sur l'une sans progresser sur l'autre empêchera tout accord sur le climat : il est impératif que les mesures d'atténuation soient accompagnées de mesures d'adaptation. »

Les mesures d'atténuation des gaz à effet de serre (GES)

Pour maintenir le réchauffement de la température à moins de 2°C, les émissions mondiales doivent passer par un maximum et décroître ensuite - l'objectif étant de les réduire d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport aux niveaux de 1990. L'effort de réduction doit principalement être entrepris par les pays industrialisés, historiquement responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, même si une réduction drastique des émissions dans les pays riches est cruciale, il est impératif que ces mêmes pays financent une réduction des émissions dans les pays en développement².

Les émissions globales de gaz à effet de serre ont explosé depuis l'époque préindustrielle, avec une augmentation de 70% entre 1970 et 2004. La croissance la plus importante des émissions globales de gaz à effet de serre durant cette

période provient du secteur de la fourniture d'énergie (en augmentation de 145%). Avec les politiques actuelles d'atténuation et les pratiques associées, les émissions de gaz à effet de serre continueront à croître dans les quelques décennies à venir⁴, certains pays ayant du mal à respecter leurs engagements pris lors du protocole de Kyoto.

L'éventail de technologies déjà sur le marché, et celles dont on attend le développement dans les décennies à venir contribueront à atténuer le changement climatique. Cependant, il faut des mesures incitatives et un soutien accru au secteur de la recherche pour améliorer les performances et réduire les coûts⁵.



1. Glossaire du GIEC

2. Agir ensemble ou chacun pour soi. Document d'information d'Oxfam International, juin 2009

3. 4ème rapport du GIEC : Bilan 2007 des changements climatiques : l'atténuation des changements climatiques

4. Climat en péril, Guide grand public des derniers rapports du GIEC, Publication du PNUE, 2009



Dans ses conclusions de 2007¹, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) présentait des options pour atténuer le réchauffement : diminuer les subventions aux énergies fossiles, encourager les énergies renouvelables, capter et stocker le CO₂*, réduire la pollution des transports, construire écologiquement, réduire les émissions de l'industrie, modifier les pratiques agricoles, réduire la déforestation et également encourager l'énergie nucléaire*. Des changements dans le mode de vie sont susceptibles de contribuer à l'atténuation dans l'ensemble des secteurs et de mener à un modèle de développement sobre en carbone.

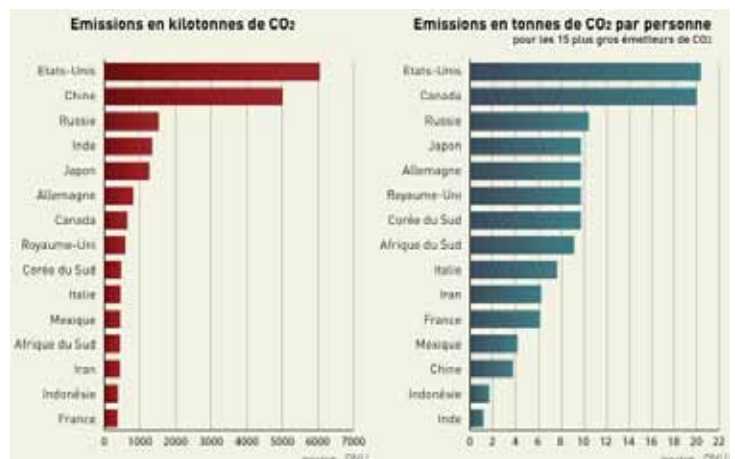
Les travaux du GIEC suggèrent ainsi les mesures suivantes:

- **Fourniture d'énergie** : investir dans la production d'énergie dans les pays en développement, améliorer les infrastructures énergétiques dans les pays développés ainsi que l'efficacité de la production et de la distribution, développer des sources sobres en carbone : passage du charbon au gaz, nucléaire, énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolien, géothermie et biomasse), et appliquer le stockage du carbone.
- **Bâtiment** : l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les constructions, mise à niveau de nombreuses installations industrielles, éclairage efficace utilisant la lumière du jour, équipements électriques, de chauffage et de rafraîchissement plus efficaces, récupération et recyclage des gaz fluorés.
- **Agriculture** : gestion améliorée des terres de récolte et des pâturages.
- **Secteur forestier** : les activités d'atténuation dans le secteur forestier peuvent réduire considérablement les émissions des sources et augmenter l'absorption du CO₂ par les puits pour des coûts faibles.
- **Les transports** : promouvoir des véhicules plus efficaces en énergie, des véhicules hybrides, du diesel plus propre, les agrocarburants², un transfert modal des transports routiers vers le rail et systèmes de transport public, les transports non motorisés (bicyclette, marche), ou bien la planification territoriale des transports.
- **Déchets** : minimisation des déchets et recyclage.
- **Industrie** : utilisation finale plus efficace des équipements, récupération de la chaleur et de l'énergie, recyclage et substitution des matériaux.

Le protocole de Kyoto a déjà mis en place un marché de permis négociables*. Il s'agit d'un système de marché de permis d'émissions qui permet aux pays qui ont épargné des unités d'émissions (émissions permises mais non utilisées) de vendre cet excès aux pays ayant dépassé leurs objectifs d'émissions. Le marché international de Kyoto repose sur l'allocation d'Unités de Quantité Attribuée (UQA) aux pays de l'Annexe B : 1 UQA = 1 tonne de CO₂. Chaque pays de l'Annexe B reçoit un nombre d'UQA correspondant à son « budget d'émissions » de gaz à effet de serre fixé par le Protocole. S'il émet plus que prévu, il peut acheter des UQA supplémentaires sur le marché international, et inversement, s'il émet moins, il peut vendre des UQA. Les réductions doivent être réalisées sur la période 2008-2012³.

La transposition du marché de permis négociables du protocole de Kyoto a donné lieu au système européen d'échanges de quotas d'émission (ETS - Emission Trading System), qui a démarré le 1 janvier 2005. C'est le premier et le plus grand système d'échange de quotas d'émission de gaz carbonique du monde, qui couvre quelque 11 500 installations européennes responsables à elles seules de près de la moitié des émissions de CO₂ de l'UE⁴. Chaque Etat membre s'est vu allouer un quota d'émissions de CO₂ à répartir au sein des sites industriels.

Figure 7- Les plus gros pollueurs du monde en 2008 (source ONU, Le Monde).



1. Climat en péril, guide grand public des derniers rapports du GIEC. Publication du PNUU, 2009.

2. Voir à ce propos la campagne d'Oxfam France - Agir ici « Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde » http://www.oxfamfrance.org/php/actions_camp_voir.php?ldCampagne=77

3. Caisse des dépôts, les marchés du carbone, <http://www.caissedesdepots.fr/activites/lutter-contre-le-changement-climatique/comprendre-leconomie-du-changement-climatique/les-marches-du-carbone.html>

4. Le protocole de Kyoto. La documentation française, Source: Aurélie Vieillefosse, Le changement climatique, Etudes de La Documentation française, n° 5290-5291, 2009 / 184 p.

Cependant, tous les secteurs industriels ne sont pas concernés par le dispositif : les installations réalisant des activités dans les secteurs de l'énergie, la production et transformation des métaux ferreux, l'industrie minérale et la fabrication de papier et de carton sont obligatoirement soumises à ce système d'échange de quotas. En revanche, le secteur des transports est exclu du système¹.

En décembre 2008, le système a été révisé pour se conformer au paquet énergie-climat. Il entrera en vigueur en 2013. L'ensemble des émissions de l'industrie européenne sera donc limité à 21 % en 2020 par rapport aux niveaux de 2005, et le système sera étendu à de nouveaux secteurs, notamment la pétrochimie, le secteur de l'ammoniac et de l'aluminium. Il comprendra également deux nouveaux gaz (oxyde d'azote et perfluorocarbène), ainsi que le secteur de l'aviation à partir de 2012. Cela permettra de couvrir près de 50 % de l'ensemble des émissions européennes. Afin de parvenir, d'ici 2020, à une réduction moyenne de 10 % des émissions de gaz à effet de serre des secteurs non couverts par le système ETS, comme le transport, la construction, l'agriculture et les déchets, la Commission a fixé des objectifs nationaux en fonction du PIB de chaque pays. Les pays les plus riches doivent opérer des réductions plus importantes (jusqu'à 20 % pour le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg), tandis que les pays plus pauvres (notamment le Portugal, ainsi que tous les pays ayant adhéré à l'UE après 2004, excepté Chypre) seront en fait autorisés à augmenter leurs émissions de gaz à effet de serre dans ces secteurs – respectivement jusqu'à 19 et 20 % pour la Roumanie et la Bulgarie – afin de prendre en compte les prévisions élevées de croissance de leur PIB. Une forte augmentation des ventes aux enchères est prévue dès 2013. A ce jour, 90 % des quotas d'émissions sont accordés gratuitement aux installations industrielles.

Oxfam International considère que l'objectif de réduction de 20 % n'est pas suffisamment ambitieux et souhaite que les Etats s'engagent immédiatement à réduire les émissions nationales d'au moins 30 % d'ici 2020. Les mécanismes basés sur le marché, comme le marché carbone ou la compensation carbone, peuvent considérablement contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais ce processus seul ne sera pas suffisant. Oxfam International demande que les quotas soient mis aux enchères, et non simplement donnés, et que les niveaux d'émissions soient étroitement plafonnés et encadrés². Il faut pour cela des règles plus transparentes définies au niveau européen et applicables à l'ensemble des Etats membres. Si certaines entreprises sont hostiles à un système de mise aux enchères c'est parce que le secteur de l'énergie a récolté des gains exceptionnels découlant de l'actuel système

d'allocation gratuites, alors que les projets actuellement mis en œuvre soulèvent de nombreuses inquiétudes tant au niveau de leurs impacts sociaux qu'environnementaux.

Par ailleurs, la majeure partie des réductions d'émissions doit s'opérer sur le territoire de l'Union Européenne³ : un trop grand accès aux crédits de réduction d'émissions à l'extérieur de l'UE réduit l'effort de réductions des émissions sur le territoire européen. En effet, dans le cadre des mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto, et notamment le mécanisme de développement propre (MDP)*, les pays industrialisés peuvent atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en investissant dans des projets de réduction des émissions dans les pays en développement. Avec le MDP, chaque tonne d'équivalent CO2 réduite dans un pays en développement permet à un pays ou une entreprise d'acheter le droit d'émettre une tonne de CO2 sur son propre territoire, compromettant ainsi l'objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous des 2 degrés⁴.

1. Directive «Système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre», octobre 2007, Toute l'Europe. <http://www.touteurope.fr/index.php?id=1896>

2. EC climate change and energy proposals weak on addressing concerns of the most vulnerable people

3. Réponse du RAC-F et de ses associations membres au questionnaire sur la révision de la directive établissant un système européen d'échanges de quotas d'émissions de CO2 (directive 2003/87/CE)

4. Positions du WWF sur le Paquet Energie Climat – accès aux crédits de réductions d'émissions effectuées hors de l'UE : pourquoi l'Europe doit aller au-delà du principe de compensation. Juin 2008

Les stratégies d'adaptation

Les conclusions du GIEC dans le rapport « Bilan 2007 des changements climatiques : impacts, adaptation et vulnérabilité » estiment que les émissions passées occasionneront un réchauffement inévitable (environ 0,6 supplémentaire d'ici la fin du siècle) même si les concentrations atmosphériques en gaz à effet de serre restent au niveau de l'an 2000¹. Les mesures d'adaptation représentent un coût impossible à financer par les pays en développement. Il incombe aux pays industrialisés de financer ces mesures d'adaptation.

L'Afrique est le continent le plus vulnérable à la variabilité et à l'évolution climatique en raison des nombreuses tensions auxquels le continent est soumis et de sa faible capacité d'adaptation. Les mesures d'adaptation suivantes peuvent être mises en œuvre :

Investir dans l'adaptation de pratiques agricoles

et par exemple

- développer des techniques de cultures adaptées aux sécheresses et aux inondations
- diversifier les cultures
- installer des systèmes d'irrigation innovants
- investir dans les agricultures familiales, plus à même de gérer durablement les ressources naturelles.

En Bolivie, le district du Beni, fait face à de nombreuses inondations et sécheresses.

Oxfam travaille avec les collectivités pour élaborer des stratégies d'adaptation et s'appuie notamment sur des techniques agricoles de la région qui remontent à 3000 ans, et depuis longtemps abandonnées. Des fouilles archéologiques ont révélé qu'une adaptation des zones inondables était possible : en effet, la civilisation pré-Inca qui vivait sur ce territoire avait effectué de vastes modifications au terrain et conçu un système agricole à l'épreuve des défis environnementaux qui améliorait la fertilité et la productivité du sol. Il s'agit d'un système très perfectionné qui, au moyen d'une gestion ingénieuse de l'eau, la production de nutriments et le recyclage des matières organiques, fournit des sols fertiles, des stocks de poisson, du fourrage, et un réseau de drainage. Il comprend aussi la construction de planches de semis surélevées, appelées camellones, qui protègent les semis et les plants de la crue des eaux saisonnière.

Les planches de semis sont entourées de canaux où une combinaison de plantes et de poissons produit un milieu fertile. Les plantes sont cueillies et placées sur les rives où, six mois plus tard, elles aident à produire 10 cm de sol fertile. Ces plantes indigènes à croissance rapide peuvent aussi servir de fourrage. De plus, la collectivité jouit d'un approvisionnement complémentaire en poisson. Comme les lits sont entourés d'eau, l'irrigation se fait facilement et une fois le système

Adapter les infrastructures en construisant par exemple des routes et des ponts plus élevés, et modifier la conception des bâtiments.



Maisons surélevées au Bangladesh

En surélevant le terrain au-delà du niveau qu'atteint l'eau lors des inondations, on aide à protéger les maisons. Et en plantant des herbes et des arbres autour des maisons, on prévient l'érosion.

« Nous cultivons des légumes sur les toits, comme des citrouilles, et des arbres fruitiers comme le manguiers et le jacquier. Nous pouvons manger ces légumes et les fruits de ces arbres pendant et après les inondations. Ces maisons n'ont pas été submergées et les familles qui y vivent ont pu se nourrir de ces aliments. » Résident de Kodnavu, Bangladesh, inondations de 2004



Gail Williams/Oxfam

La population fidjienne

œuvre à rendre ses villages « résistants au climat » par l'expérimentation de variétés d'aliments de base naturellement résistants au sel, la plantation de mangroves et de graminées pour stopper l'érosion côtière, la protection des puits d'eau fraîche de l'intrusion d'eau salée et la relocalisation des maisons et des bâtiments loin des littoraux vulnérables.²



1. Résumé à l'intention des décideurs, GIEC, Bilan 2007 des changements climatiques, impacts, adaptation et vulnérabilité

2. Rapport Oxfam Australie et Nouvelle Zélande, juillet 2009 <http://www.oxfam.org.au/campaigns/climate-change/docs/The-future-is-here-final-report.pdf>



Photo : Char Atra avant les inondations. Bangladesh, février 2009. Copyright : Dan Chung

La mise en place des systèmes d'alerte précoce.

- développer des systèmes de prévention et d'information fiables
- accroître l'information des communautés les plus vulnérables
- construire des plateformes d'urgence
- développer des plans d'action au niveau communautaire
- renforcer les systèmes de prévisions météorologiques nationaux

Au Bangladesh,

Oxfam a donné des radios aux comités de préparation aux catastrophes. Les villageois reçoivent sur les ondes de leurs radios des avertissements et peuvent dès lors mettre en œuvre leur plan d'urgence.

L'objectif de ces mesures d'adaptation est de renforcer la résilience des communautés concernées, de trouver une solution aux vulnérabilités résiduelles et de gérer les risques climatiques spécifiques¹.

Une bonne adaptation est centrée sur les communautés : il convient de tenir compte des activités que la communauté réalise déjà et de se fonder sur ses connaissances et de promouvoir les institutions locales.

Une adaptation réussie prend en compte la thématique genre, en faisant participer les hommes et les femmes, et en s'assurant que cela répond aux intérêts et aux besoins des deux sexes.

Une adaptation qui fonctionne intègre la thématique dans les plans nationaux de développement. Certes, le financement de l'adaptation doit être distinct de l'objectif de 0,7% du revenu national brut à l'aide publique au développement, mais dans les dépenses, l'adaptation doit être intégrée dans les plans nationaux de développement afin d'éviter les doublons.

Pour les anglophones, en cliquant sur ce lien, vous pourrez tester votre capacité à construire un environnement plus sûr pour la population d'un village menacé par des catastrophes naturelles en mettant en place des mesures d'adaptation pour lutter contre un tsunami, un tremblement de terre, des feux de forêts, des inondations et un cyclone.

 <http://www.stopdisastersgame.org/en/home.html>



1. Note d'Oxfam International: But what is all the money for? 2008

FICHE 6

Financement de l'adaptation

Les fiches précédentes le montrent : l'adaptation constitue un aspect central des négociations, afin d'obtenir un accord international juste et équitable à Copenhague. La dimension de l'adaptation est fondamentale, même en maintenant la température en dessous de 2°C, les impacts sur les populations vulnérables seront dramatiques. Le coût de l'adaptation au changement climatique est difficile à estimer ; les financements accordés jusque présent sont trop peu nombreux pour que l'on puisse estimer leurs impacts et ainsi établir des coûts à grande échelle. Par ailleurs, de nombreux effets sont encore incertains, et les impacts climatiques seront plus ou moins importants selon la capacité des pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Oxfam International évalue le coût de l'adaptation à au moins 40 milliards d'euros (\$50 milliards) par an, voir plus, si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites rapidement¹. La Banque mondiale estime ce chiffre à 40 milliards de dollars par an, et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à 87 milliards de dollars par an². En comparaison, le budget pour les jeux olympiques de Londres en 2012 est déjà de 18 milliards de dollars³.

Comment financer l'adaptation ?

1. Fonds Spécial Changement Climatique (FSCC)

Il est destiné à financer des activités dans les domaines de l'adaptation, du transfert de technologies, de l'énergie, des transports, de l'industrie, de l'agriculture, la foresterie et gestion des déchets et la diversification des économies⁹. Les contributions sont volontaires et treize pays (Canada, Danemark, Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni) s'étaient engagés à verser 121 millions de dollars. En 2009, onze pays ont payé et le fonds a été financé à hauteur de 100 millions de dollars¹⁰.

2. Fonds Pays moins avancés (FPMA)

Il répond à la spécificité des pays les moins avancés (PMA) liée à leur extrême vulnérabilité et à leur capacité d'adaptation limitée. Le fonds a permis de financer la préparation des Programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) qui servent à définir des activités prioritaires afin de répondre aux besoins urgents et immédiats de ces pays en matière d'adaptation. La contribution à ce fonds est également volontaire. 19 pays (Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et le Royaume-Uni)

Ces chiffres peuvent paraître élevés, pourtant, certaines études mettent en avant que le coût de l'inaction pourrait s'évaluer entre 5% et 20% du PIB mondial et celui de l'action à 1% du PIB mondial⁴. Une étude récemment publiée a mis en avant que pour ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, ces estimations pouvaient largement sous estimer l'ensemble des besoins⁵. Ces estimations ignorent les coûts de l'adaptation dans certains secteurs comme les écosystèmes, l'énergie, l'industrie manufacturière, le commerce de détail et le tourisme. Entre outre, pour les secteurs pris en considération, les estimations ignorent les coûts des niveaux préexistants de vulnérabilité. Le financement des efforts d'adaptation les plus urgents et immédiats dans les pays à faibles revenus devrait représenter entre 1 et 2 milliards de dollars.

D'un point de vue purement économique, l'inaction face au changement climatique représenterait un coût bien plus élevé que l'action. Le « rapport Stern » publié en 2006 de l'économiste Nicholas Stern⁶, ancien vice-président de la Banque mondiale, évalue le coût de l'inaction à plus de 5 500 milliards d'euros soit plus que les deux guerres mondiales réunies. L'étude démontre que si rien n'est fait, les conséquences du changement climatique pourraient coûter 5% du PIB mondial chaque année, et que les dommages indirects pourraient porter ce coût à 20% du PIB mondial, voire plus. En revanche, selon le rapport, agir pour réduire les gaz à effet de serre supposerait une dépense de l'ordre de 1 % du PIB mondial chaque année⁸.

**ACTUELLEMENT
IL EXISTE
3 FONDS**

avaient promis de verser 176 millions de dollars. En 2009, 17 pays ont honoré leurs engagements et le fonds a effectivement reçu la somme de 135 millions de dollars. Sur les 15 millions de dollars que la France a promis, elle a effectivement payé 8 millions de dollars : il lui reste donc la somme de 7 millions de dollars à verser¹¹.

3. Fonds d'Adaptation

Piloté par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ce Fonds prévoit une aide financière des Etats les plus riches vers les pays les plus pauvres pour les aider à lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique. Le Fonds sera alimenté par un prélèvement de 2% sur les Mécanismes de développement propre (MDP) qui permet aux Etats signataires du Protocole de Kyoto de financer des projets énergétiques propres dans un pays en développement. Entre 300 et 500 millions de dollars sont maintenant attendus entre 2009 et 2012. Néanmoins, ce fonds ne suffit pas pour répondre à la demande des pays en développement, d'où la nécessité de trouver des solutions complémentaires¹².

Le mécanisme de développement propre (MDP) est un mécanisme financier qui appuie le développement économique en adoptant des méthodes de production plus « propres ». Il s'adresse aux besoins de financement du développement et génère des crédits d'émission sur la base de projets d'investissement dans un pays en développement. Ces projets, dont la nature reste à préciser et qui sont le fait d'investisseurs publics ou privés, déterminent des réductions d'émissions de gaz par rapport à une situation de référence. Ces droits peuvent être stockés ou échangés et doivent faire l'objet d'un partage entre l'investisseur étranger et le pays ou le partenaire hôte. Selon le texte du protocole de Kyoto, ce mécanisme donnera lieu au prélèvement d'une taxe, dont l'assiette reste à définir et qui devrait contribuer au financement des coûts d'adaptation des pays en développement au réchauffement climatique.¹³ »

Qui doit financer l'adaptation ?

Les efforts d'adaptation requièrent des dizaines de milliards de dollars par an, mais les pays riches n'ont pour le moment promis que 297 millions de dollars aux fonds internationaux destinés à l'adaptation des pays en développement (fonds spécial changement climatique et fonds pour les pays les moins avancés)¹⁴.



En même temps, bon nombre de gouvernements de pays riches investissent énormément dans leurs propres besoins d'adaptation au changement climatique. La Grande-Bretagne – qui est, à ce jour, le plus gros contributeur aux fonds internationaux, avec des promesses s'élevant à 38 millions de dollars – a décidé d'investir 347 millions de dollars dans des systèmes de refroidissement pour le métro londonien, destinés entre autres à se préparer au changement climatique. Les Pays-Bas, qui ont promis 18 millions de dollars aux fonds internationaux, consacrent au moins 2,2 milliards d'euros (2,9 milliards de dollars) à la construction de nouvelles digues, en prévision des effets du changement climatique. En France, après la vague de chaleur de 2003, le Ministre de la santé a alloué 748 mil-

lions de dollars de financement supplémentaire pour les services d'urgence en hôpital¹⁵.

Lors des négociations internationales,

deux propositions ont été mises sur la table sur l'origine des sources de financement, à savoir les propositions « mexicaine » et « norvégienne ».

- **La proposition « mexicaine »** suggère de créer un fonds vert mondial qui se fonderait sur un mécanisme de répartition des efforts financiers calculé à partir des émissions historiques et actuelles de CO₂, puis pondéré par le PIB de l'Etat

- **La proposition « norvégienne »** est de mettre aux enchères une partie des quotas d'émissions attribués aux Etats industrialisés pour alimenter les fonds.



Proposition d'Oxfam

Oxfam suggère de mettre en place un Mécanisme global d'atténuation et de financement des émissions sous l'égide des Nations unies dont l'objectif est de permettre aux pays en développement d'atteindre leurs objectifs de développement et de réduction de la pauvreté tout en contribuant aux efforts globaux d'atténuation. Ce mécanisme est fondé sur les principes de responsabilité et d'équité : les pays à la fois responsables et capables économiquement doivent assumer les coûts. Selon cet indice de financement, les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Canada et l'Australie devraient ainsi financer 95% des besoins. Pour Oxfam, il serait inapproprié et injuste de demander aux pays en développement d'adopter des objectifs de réduction comparables à ceux des pays riches en raison de la responsabilité historique des pays riches et de leurs niveaux de développement largement supérieurs.

Les pays en développement doivent pouvoir compter sur des financements prévisibles, pérennes et adéquats. Le Mécanisme global d'atténuation et de financement des émissions pourrait à cet effet être financé par la vente, la levée ou la mise aux enchères des quotas d'émissions internationales (unités de quantité attribuée ou UQA) ou par d'autres sources fiables de financement, comme des revenus générés à partir de secteurs internationaux qui ne sont actuellement pas régis par le Protocole de Kyoto, tels les secteurs internationaux de l'aviation (comme par exemple en taxant uniquement les vols au départ des pays développés avec des exemptions possibles pour les compagnies des pays en développement) et des

transports maritimes (le principe de base serait de taxer les émissions du transport maritime, en fonction de la taille des bateaux et de leur destination finale). Ce système permettrait d'attribuer les émissions de CO₂ aux pays de l'Annexe I.

Oxfam estime que l'investissement public devra au minimum atteindre 150 milliards de dollars par an (110 milliards d'euros) pour mettre en œuvre ces mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement. Une petite portion des 1 300 milliards de dollars alloués chaque année aux dépenses militaires au niveau international¹⁶! Ce montant doit être additionnel aux objectifs d'aide publique au développement : il ne s'agit pas d'une relation de pays développé à pays en développement, mais bien de pays pollueurs à pays pollués. Il s'agit de financer une « dette écologique » et non pas d'aide au développement classique.

Pour ce qui concerne la gouvernance financière, Oxfam préconise que les fonds soient versés par l'intermédiaire d'un mécanisme onusien de financement et d'adaptation qui serait chargé de la supervision et de la mise en œuvre. Pour que le financement soit efficace, il doit être intégré aux plans et budgets des pays en développement, tant par les voies multilatérales que bilatérales. Au regard des besoins existants en terme de financement, et face à l'ampleur des besoins qui ne sont pas couverts par les financements actuels, Oxfam souligne l'importance cruciale d'obtenir de nouvelles sources de financement afin d'assurer le caractère pérenne du financement.



1. L'adaptation au changement climatique. Document d'information d'Oxfam International, mai 2007
2. Note d'information Oxfam International: but what is all the money for ?
3. L'adaptation au changement climatique. Document d'information d'Oxfam International, mai 2007
4. Dossier de presse du MEDAD
5. Parry et al, 'Assessing the costs of adaptation to climate change: a review of UNFCCC and other recent estimates', London: Imperial College and IIED
6. Vous pouvez lire la synthèse du rapport en version française en cliquant sur le lien suivant http://www.latribune.fr/static/pdf/stern_synthese_francais.pdf ou lire le rapport complet en anglais à cette adresse http://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_report.htm
7. Le rapport Stern sur le changement climatique. Les échos, le 15 janvier 2007. <http://archives.lesechos.fr/archives/2007/lesechos.fr/01/15/300131478.htm>
8. <http://www.senat.fr/rap/a06-080-3/a06-080-34.html>
9. http://www.gefweb.org/Projects/focal_areas/climate/documents/L_adaptation_ins06.pdf
10. http://www.gefweb.org/interior.aspx?id=192&ekmensel=c57dfa7b_48_60_btlink
11. <http://www.climatefundsupdate.org/listing/least-developed-countries-fund>
12. <http://www.caissedesdepots.fr/activites/lutter-contre-le-changement-climatique/comprendre-leconomie-du-changement-climatique/les-negociations-internationales.html>
13. La documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/protocole-kyoto.shtml>
14. Au delà de l'aide. Document d'information d'Oxfam International, mai 2007
15. Ibid.
16. Agir ensemble ou chacun pour soi. Document d'information d'Oxfam International, juin 2009

FICHE 7

Oxfam Inde

En 2007 l'Inde était le 4^{ème} émetteur de gaz à effet de serre de la planète avec 8% des émissions mondiales de dioxyde de carbone (Chine : 24%, Etats-Unis : 21% et UE15 : 12%). Pourtant, ramené à un taux d'émission de CO2 par habitant, la part de l'Inde devient l'une des plus faibles du monde avec 1,8 tonnes de CO2 par habitant en 2007 (Etats-Unis : 19,4, Russie : 11,8 et UE : 8,6).

La singularité de l'Inde réside dans sa qualification de pays émergent sur le plan économique et politique qui en fait un acteur clé sur la scène mondiale (l'Inde a connu un taux de croissance de 9% en 2007 contre 1,9% pour la France) mais c'est également un des pays les plus pauvres du monde : 34,3 % de la population vit toujours avec moins de 1 dollar par jour.

Le pays est également très vulnérable face aux risques naturels : l'Inde devrait être l'un des pays les plus gravement affecté par les conséquences du réchauffement climatique.

Dans les négociations internationales, l'Inde en s'appuyant sur le « principe de responsabilité commune » mais « différenciée » refuse tout engagement contraignant même si elle reconnaît la nécessité de prendre sa part de responsabilité, et de s'engager dans des actions visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. L'Inde ne prendra des objectifs de réduction que si les engagements des pays développés sont suffisants et respectés et si elle obtient les ressources, sous forme de compensations financières ou de transferts de technologie, pour adopter un mode de développement plus sobre en carbone¹.



Photo: Préparation de la fibre textile, Inde, décembre 2007. Copyright: Rajendra Shaw

La position d'Oxfam International au sujet des pays émergents comme l'Inde ou la Chine est la suivante :

- Ils n'ont pas la même responsabilité historique que les pays industrialisés, leurs émissions par habitant sont très en dessous de celles des pays développés
- Ils n'ont pas les mêmes capacités financières
- Ils sont aussi victimes du changement climatique et doivent s'adapter
- Ils ont le droit de continuer à se développer mais ils doivent réduire la croissance de leurs émissions et adopter des stratégies sobres en carbone grâce au soutien financier et technologique des pays développés.



Nisha Agrawal, bonjour. Vous êtes directrice d'Oxfam Inde. Pouvez-vous nous dire ce qu'est Oxfam Inde et en quoi consiste le travail de votre organisation?



Mme Nisha Agrawal : Oxfam Inde est une organisation associée à Oxfam International dont l'objectif est de mettre fin à la pauvreté et l'injustice. Depuis plus de 50 ans, Oxfam Inde travaille en collaboration avec les communautés et des organisations aux objectifs similaires afin d'impulser un mouvement mondial de changement. Face à la montée en puissance de l'Inde, Oxfam Inde a pour objectif de devenir une force et une voix importante dans l'espoir d'améliorer la vie des gens.

Oxfam Inde se concentre sur 4 domaines prioritaires qui sont :

1. la justice économique : on travaille avec les populations afin de leur donner des opportunités stables et pérennes pour gagner des revenus fiables,
2. on incorpore la thématique « genre » dans les différents aspects de notre travail,

3. on travaille sur les services essentiels et principalement l'éducation,

4. on réalise des actions humanitaires en fournissant des techniques nécessaires et l'information afin de préparer aux désastres les populations vulnérables.

Pourquoi Oxfam Inde travaille sur les questions de changement climatique?

NA : Notre objectif est de lutter contre la pauvreté et de rendre plus autonome les populations pauvres et socialement marginalisées. On constate de plus en plus les impacts des changements climatiques sur les communautés avec lesquelles on travaille. C'est pourquoi on a décidé de collaborer avec les communautés, les gouvernements et les organisations internationales afin de contribuer à la réduction de l'impact que le changement climatique et les crises énergétiques ont sur la vie des populations pauvres et vulnérables.

On considère que le changement climatique est :

- un problème d'équité : au niveau mondial et à l'intérieur des pays, ce sont les pauvres qui sont le plus durement touchés bien qu'ils soient les moins responsables,
- un problème de développement : le changement climatique menace d'ébranler les efforts pour atteindre les Ob-

jectifs du millénaire pour le développement

- un problème urgent : Il faut s'assurer que les décideurs et les citoyens fassent des efforts maintenant, parce que les pauvres en raison de leur capacité d'adaptation limitée, ne sont pas en mesure d'attendre plus longtemps.

En Inde, plus de 800 millions de personnes sont extrêmement vulnérables aux impacts du changement climatique. Chaque augmentation de 1°C de la température va réduire la production de blé de 4 ou 5 millions de tonnes et plonger des millions de personnes dans la faim. La montée du niveau de la mer a déjà provoqué la disparition de deux îles dans la région de Sundarban, contraignant 6 000 personnes à se reloger.

A Oxfam Inde, vous exercez des activités de plaidoyer : quelles sont elles ?

NA : Oxfam Inde réalise de nombreuses actions de plaidoyer dans le but d'influer sur le Plan¹ national de lutte contre le changement climatique mis en place par le gouvernement indien. Sur les priorités nationales de ce plan, Oxfam Inde, en collaboration avec ses partenaires et al-

liés, essaie d'influencer au moins les domaines suivants : une agriculture durable, la promotion d'une Inde verte, la préservation de l'écosystème himalayen et une coopération avec le secteur privé afin d'inclure la pauvreté énergétique dans l'amélioration de l'efficacité énergétique.



1. En juin 2008, le Premier Ministre indien a présenté un plan national de lutte contre le changement climatique dans le but de créer un développement économique durable et de s'adapter aux conséquences du changement climatique. Aucun objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre n'y est mentionné mais le plan définit 8 priorités nationales à mettre en œuvre d'ici à 2017.



Dans la lutte contre les changements climatiques, quelles actions avez-vous déjà mises en œuvre ?

NA : Oxfam Inde a adopté une stratégie qui fonctionne à différents niveaux à travers les groupes d'âge et sections de la société. Cette stratégie vise à :

- Comprendre et intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes de subsistance et de réduction des risques de catastrophes,
- Effectuer des recherches sur l'impact humain des changements climatiques, ainsi que sur les politiques et pratiques qui peuvent aider les gens à mieux y faire face,
- Réaliser des actions de plaidoyer auprès des parlementaires et des décideurs politiques afin d'inclure les préoccupations des populations pauvres dans les politiques et programmes liés au climat,

- S'appuyer sur l'expérience d'Oxfam Inde de ce qui fonctionne sur le terrain,
- Travailler avec les parties prenantes comme le secteur privé et des médias pour placer le changement climatique et la pauvreté à l'ordre du jour de l'agenda,
- Mobiliser, soutenir et activer les partenaires et citoyens, particulièrement des jeunes, des célébrités et des artistes pour questionner les gouvernements sur les progrès accomplis et les mesures prises sur le changement climatique,
- Faire du lobbying avec d'autres affiliés d'Oxfam dans les forums mondiaux pour assurer que les dirigeants du monde agissent sur le changement climatique et le développement.

Au regard de la situation climatique, comment voyez-vous la situation actuelle ?

NA : Les politiciens doivent agir maintenant ou tout espoir sera perdu. Les pays riches doivent reconnaître leur responsabilité historique dans le réchauffement climatique et réduire maintenant leurs émissions de gaz à effet de serre, en premier et le plus, et cela sans délai. Alors que les pays en développement devront dévier d'une croissance énergétique « business as usual », et investir dans des modes de développement sobres en carbone, les pays riches doivent accepter d'assumer la responsabilité d'endosser le principe de « pollueur-payeur » et aider les pays en développement avec des technologies pauvres en carbone.

Si les pays riches ne se mettent pas d'accord sur des objectifs ambitieux, alors personne ne pourra arrêter le ré-

chauffement climatique. L'adaptation au changement climatique est décisive, parce que les personnes pauvres en Inde et ailleurs au Sud sont affectées en premier et le plus durement par les impacts des changements climatiques.

Oxfam Inde vient en aide aux populations pauvres afin de les aider à s'adapter à l'évolution des conditions météorologiques :

- augmenter la prise de conscience des communautés sur les conditions météorologiques sévères,
- construire des maisons résistantes aux inondations
- proposer des récoltes naturellement résistantes à la sécheresse et aux inondations
- installer des systèmes d'irrigation efficaces à bas coûts
- remettre à niveau des systèmes d'alerte précoce

En vue de la conférence de Copenhague, quelles sont vos recommandations ?

NA : Nous demandons :

- Que les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Union européenne et l'Australie transfèrent des technologies vertes et des fonds vers les pays en développement comme l'Inde pour permettre aux populations pauvres de répondre à leurs besoins essentiels,
- Que les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Union européenne et l'Australie réduisent leurs émissions de carbone, en premier, le plus rapidement possible et le plus drastiquement possible,
- Que les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Union européenne et l'Australie adoptent des modes de vie plus res-

ponsables pour l'environnement et qu'ils transmettent cela aux pays en développement comme l'Inde,

- Que le gouvernement indien réponde aux besoins des personnes pauvres dans toutes les priorités identifiées du plan national de lutte contre le changement climatique dans le but d'obtenir une croissance durable et qui prenne en compte l'ensemble de la population,
- Que le gouvernement indien et les dirigeants mondiaux veillent à ce que le nouvel accord des Nations unies sur les changements climatiques, qui doit être conclu à Copenhague en Décembre 2009, prenne en considération les besoins des populations les plus pauvres d'abord.

Présentation Oxfam France - Agir ici et partenaires

En amont de la Conférence de Copenhague, onze ONG françaises, dont Oxfam France - Agir ici ont lancé « l'Ultimatum Climatique », un appel adressé au Président de la République pour qu'il prenne la tête du combat contre le changement climatique.



présentent

**L'ULTIMATUM
CLIMATIQUE**

www.copenhague-2009.com



L'originalité et la force de cet appel résident dans la diversité des ONG signataires. Cette coalition qui réunit des organisations françaises de solidarité internationale, de défense de l'environnement et des droits de l'Homme a choisi de conjuguer les efforts et de lancer un appel au président Sarkozy, en vue du Sommet de Copenhague où les dirigeants se réuniront afin de s'accorder sur un accord global pour la période 2013-2017 qui prenne la suite du protocole de Kyoto, qui arrive à expiration fin 2012.



En participant à notre campagne sur le changement climatique, vos signatures contribueront à nourrir l'appel « ultimatum climatique » dont Oxfam France - Agir ici fait partie et qui vise à obtenir 1 million de signatures d'ici Copenhague.

Trois mois après le lancement de l'Ultimatum Climatique, l'appel est déjà signé par plus 200 000 personnes et a obtenu le soutien de nombreuses autres organisations non gouvernementales.

L'ultimatum climatique appelle le président Sarkozy à obtenir un accord ambitieux signé à Copenhague qui soit ratifié par tous les États, afin de contenir l'augmentation des températures en deçà de 2°C en stoppant la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2015 avant de les faire décroître. L'ultimatum climatique appelle les pays industrialisés, dont la France, à s'engager collectivement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990 et de financer des mesures d'atténuation et d'adaptation à plus de 100 milliards d'euros par an d'ici à 2020 dans les pays en développement pour leur permettre de construire un modèle énergétique durable et sobre en carbone et s'adapter aux impacts des changements climatiques.



Serge Orru, **WWF-France**
Pascal Husting, **Greenpeace France**
François Danel, **Action contre la Faim**
Olivier Braunsteffer, **Care France**
Antoine Bernard, **FIDH**
Nicolas Hulot, **Fondation Nicolas Hulot**
Anne Bringault, **Les Amis de la Terre**
Michel Bruguière, **Médecins du Monde**
Luc Lamprière, **Oxfam France - Agir ici**
Sandrine Mathy, **Réseau Action Climat**
Michel Roy, **Secours Catholique**



Tck, tck, tck, comme le bruit des aiguilles d'une montre qui marque le temps avant le sommet de Copenhague. C'est le symbole choisi par un mouvement mondial, la Campagne mondiale pour agir contre le climat, qui regroupe des dizaines d'ONG et associations pour exiger un accord sur le climat à Copenhague qui soit efficace, juste et fondé sur le consensus scientifique.

Aide publique au développement (APD) : montant net des dons et prêts accordés à des conditions favorables par des organismes publics aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du « Comité d'aide au développement » (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Outre les apports financiers, l'aide englobe la coopération technique.

Atténuation : réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Biodiversité : la biodiversité reflète le nombre, la variété et la diversité des organismes vivants. Le terme désigne à la fois la diversité au sein des espèces (diversité génétique), entre les espèces (diversité d'espèces) et entre les écosystèmes (diversité d'écosystèmes).

Biomasse : dans le contexte de l'énergie, le terme est couramment utilisé pour désigner les matières organiques, telles que les sous-produits du bois et les déchets agricoles, pouvant être brûlées pour produire de l'énergie ou transformées en gaz et utilisées comme combustible.

Capture et stockage du carbone (CSC) ¹ : Pour des soucis de rentabilité, la capture du carbone implique que celui-ci soit émis en grosse quantité, ce qui est le cas pour les aciéries, les cimenteries, les raffineries ainsi que les centrales thermiques à charbon. Aujourd'hui, il existe actuellement trois techniques :

- la capture postcombustion qui consiste à traiter les fumées rejetées dans l'atmosphère pour en extraire le CO₂. Cette méthode simple la rend donc adaptable aux installations déjà existantes. Cependant, elle n'est utilisable que pour des usines qui émettent un volume de fumée important.

- L'oxybustion vise à brûler le charbon dans l'oxygène pur et non dans de l'air, ce qui produit une fumée très riche en CO₂ qui peut être captée directement. L'intérêt de cette technique est limité dans la mesure où la production d'oxygène pur requiert de grandes quantités d'énergie.

- La décarbonation précombustion qui capte le carbone en amont sous forme de CO qui est combiné à de la vapeur d'eau pour obtenir un gaz de synthèse composé d'hydrogène, utilisable pour d'autres applications industrielles ou énergétiques, et de CO₂. L'obstacle de cette limite réside dans son coût élevé.

Néanmoins le captage de carbone implique par la suite de se poser la question du stockage. La technique du captage et stockage de CO₂ apparaît donc comme une technique intéressante à moyen terme, mais qui ne doit pas détourner des énergies renouvelables et de la réduction de la consommation énergétique.

Pour Greenpeace, cette technologie est illusoire et ne permettra pas de répondre au défi climatique : le CSC ne sera pas disponible à grande échelle avant 2030 pour éviter les pires impacts des changements climatiques. Il gaspille l'énergie en consommant 10 à 40 % de l'énergie produite par une centrale, il est risqué et ne peut garantir un stockage sûr et permanent du CO₂, il coûte cher et pose d'importants risques en termes de responsabilité et constitue une menace pour la santé, les écosystèmes et le climat.

CCNUCC : la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un traité international adopté en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio et aujourd'hui ratifié par 192 pays. Son objectif ultime est de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». (art.2). Le texte reconnaît le principe de responsabilités communes mais différenciées et opère une distinction entre les pays industrialisés et ceux en transition - historiquement responsables de la grande majorité des GES, regroupés sous le titre de « Parties à l'Annexe I » et les pays non répertoriés, les pays en développement, qui constituent les « Parties non-Annexe I ».

Changements climatiques : selon la définition de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques ce sont « les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».

Conférence de Copenhague : la conférence de Copenhague qui se tiendra du 7 au 18 décembre à Copenhague au Danemark est la rencontre annuelle des représentants des pays qui ont ratifié la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Ces rencontres sont appelées COP-MOP, ce qui signifie Conférence de la Parties - Meeting of the Parties et qui se traduit par Conférence des Parties à la (Convention) et rencontre des Parties (au Protocole de Kyoto). Le Protocole de Kyoto arrivant à échéance fin 2012, l'objectif de la COP-MOP de Copenhague est de trouver un accord entre tous les pays sur sa deuxième période d'engagement.

Déforestation : c'est la destruction de la forêt qui a un impact sur les changements climatiques car le carbone contenu dans la matière organique et le bois sont ensuite généralement relâchés par combustion ou décomposition. La déforestation a aussi un impact sur l'érosion des sols, la désertification, l'appauvrissement de la biodiversité.

Désertification : dégradation des terres dans les zones arides, semi arides et subhumides. Elle peut être due à l'érosion des sols par le vent ou l'eau, entraînant une dégradation de leurs propriétés physiques, chimiques et biologiques et la disparition à long-terme de leur végétation naturelle. Elle fait l'objet d'une convention internationale adoptée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio. (<http://www.unccd.int/>)

Ecosystème : système où des organismes vivants interagissent avec leur environnement physique. Les limites de ce qu'on peut appeler un écosystème sont assez arbitraires et dépendent de ce qui retient l'attention ou du thème de l'étude. Ainsi, un écosystème peut se limiter à un espace très réduit ou s'étendre à toute la Terre.

Effet de serre : les rayons du soleil qui atteignent la Terre réchauffent sa surface et sont absorbés à hauteur des deux tiers. Sous l'effet de la réverbération, le tiers restant est renvoyé sous forme de rayonnement infrarouge vers l'espace, mais se trouve en partie piégé par une couche de gaz située dans la basse atmosphère : celle-ci renvoie la chaleur vers la Terre et contribue à la réchauffer davantage.

Effet de serre additionnel ou anthropique : c'est l'amplification de l'effet de serre naturel, due aux rejets de gaz à effet de serre d'origine humaine. C'est cette addition qui est dangereuse et qui provoque un réchauffement accru de la surface terrestre.

Energies fossiles : énergies extraites des dépôts de carbone fossilisé (pétrole, charbon, gaz naturel...). Leur combustion est la principale source d'émission des gaz à effet de serre.

Energies renouvelables : énergies qui utilisent et exploitent l'énergie contenue dans le vent, le soleil, l'eau en mouvement, la biomasse, la chaleur interne du globe terrestre...elles sont illimitées dans le temps à la surface de la planète, à l'inverse des énergies fossiles.



1. (CSC) : CCASinfos 302- Juin 2009. Gaz carbonique : l'espoir du stockage, article de Nicolas Chevassus
2. Captage et stockage du carbone : faux espoirs. Greenpeace, mai 2008

Gaz à effet de serre (GES) : ce sont des gaz, tant naturels que d'origine humaine, présents dans l'atmosphère qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages et à leur tour l'émettent dans l'atmosphère. Cette propriété consistant à « piéger » la chaleur dans l'atmosphère est à l'origine de l'effet de serre, lequel empêche la Terre de se refroidir. L'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère depuis le début de l'ère industrielle est responsable du réchauffement planétaire que l'on observe à l'heure actuelle. Les principaux gaz à effet de serre émis par l'activité humaine sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), et l'ozone (O₃).

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le groupe a été fondé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et compte plusieurs milliers d'experts. Il a pour fonction de rendre des avis scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques et en particulier sur les moyens de l'atténuer et de s'y adapter. Il publie des rapports d'évaluation reconnus comme la source internationale d'informations la plus crédible sur les changements climatiques. Le GIEC est composé de trois groupes de travail thématique : le groupe I traite du fonctionnement physique et chimique du climat et des variations climatiques passées, présentes et à venir, le Groupe II traite de la sensibilité, de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation des systèmes naturels et humains face aux risques du changement climatique, et le groupe III traite des différentes manières et mesures possibles pour réduire nos émissions.

Marché des permis négociables : Le protocole de Kyoto permet aux entreprises polluées d'acheter des droits d'émission de CO₂ à celles qui polluent moins. Plutôt que de sanctionner les gros pollueurs, le pari – et la trouvaille – des signataires du protocole de Kyoto est de tabler sur des principes régulant l'économie de marché pour encourager la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Dans les faits, cela consiste à mettre fin à la gratuité de l'émission de ces gaz, qui est désormais réglée par un système de quotas par tonne, ou « permis de polluer », que l'on achète, selon les lois de l'offre et de la demande.

Mécanisme de développement propre : Cela consiste pour un pays industrialisé à réaliser sur le territoire d'un pays en développement un projet qui réduit les émissions de gaz à effet de serre. En retour le pays industrialisé reçoit des unités de réduction certifiée des émissions égales aux réductions réalisées, qu'il pourra comptabiliser pour remplir son propre engagement de réduction d'émissions. Le but est d'encourager les investissements dans les pays en développement, afin de favoriser les transferts de technologies respectueuses de l'environnement et de promouvoir le développement durable.

Mise en œuvre conjointe (MOC) : permet entre pays développés de procéder à des investissements visant à réduire les émissions de GES en dehors de leur territoire national et de bénéficier des crédits d'émissions générés par les réductions ainsi obtenues.

Le nucléaire : l'énergie nucléaire a une faible intensité carbone. Le protocole de Kyoto n'interdit pas de bénéficier des avantages de l'énergie nucléaire en termes de réduction des émissions de CO₂. Cependant, les dispositions du protocole de Kyoto le conduisent à exclure l'énergie nucléaire des solutions envisageables pour la mise en œuvre de deux des mécanismes de flexibilité du protocole à savoir les projets conjoints* et le mécanisme pour un développement propre*.

Oxfam se bat pour que l'on trouve les solutions énergétiques les plus efficaces, c'est-à-dire qui offrent le plus de réduction d'émissions de GES.

Ces solutions ont un coût : investir dans les énergies renouvelables est plus efficace économiquement que d'investir dans le nucléaire.

En outre, le développement du nucléaire, une forme d'énergie particulièrement coûteuse, butte, sur une série de questions non résolues :

- Les questions de sécurité et de géopolitique, et les incertitudes liées
- La question des déchets nucléaires. Selon les grandes entreprises du secteur nucléaire elles-mêmes, la sécurité des déchets à 100 % n'est pas résolue.
- L'industrie nucléaire qui repose sur des ressources finies et non pas sur de l'énergie renouvelable ne peut être développée suffisamment rapidement au cours des 10-15 prochaines années pour répondre au défi des alternatives pauvres en carbone.
- Sur le papier, la France a mis au centre de sa politique nucléaire le principe de « réversibilité » (laisser ouvert le processus décisionnel). Le Parlement a désormais un rôle accru en la matière. Mais construire de nouvelles centrales nucléaires entraîne des choix énergétiques pour le moyen/long terme, dont il est difficile de se détourner. Avec le nucléaire, le principe de réversibilité n'existe pas à court terme.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : ils ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. Il sont au nombre de 8 qui sont :



- Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable
- Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Parties Annexe I : Ce sont les pays industrialisés qui figurent dans la première annexe de la CCNUCC, et qui se sont engagés depuis l'adoption du Protocole de Kyoto à réduire globalement leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% à l'horizon 2008-2012 par rapport au niveau de 1990.

Principe de responsabilités communes mais différenciées : ce principe a été érigé en principe directeur de la CCNUCC. Il souligne la nécessité pour la communauté internationale des Etats de coopérer en vue de conserver et de protéger l'intégrité de l'écosystème planétaire. Il impose la majeure partie de la lutte contre les changements climatiques aux pays industrialisés, les pays de l'Annexe I, tenant compte de leur responsabilité historique dans la dégradation de l'environnement mondial depuis la révolution industrielle.

Protocole de Kyoto : Protocole à la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui a été adopté à Kyoto au Japon en décembre 1997. Les pays de « l'annexe I » (les pays développés ou en transition vers une économie de marché comme la Russie) ont accepté globalement de réduire de -5,5% leurs émissions de gaz à effet de serre sur la période 2008-2012 par rapport au niveau atteint en 1990. Les pays de l'Annexe I sont tenus de prendre des engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre en élaborant des politiques et mesures nationales de lutte contre le changement climatique. Le protocole prévoit des possibles recours à des mécanismes de flexibilité.

Puits de CO₂ : processus qui extrait les gaz à effet de serre de l'atmosphère, soit en les détruisant par des procédés chimiques, soit en les stockant sous une autre forme.

Quotas d'émissions ou permis d'émissions : part d'émissions de gaz à effet de serre (exprimée en tonnes équivalent CO₂) à ne pas dépasser sur une période donnée, qui est délivrée à un pays ou à un acteur économique par une autorité administrative.

Taxe carbone (France) : parfois appelée taxe carbone, la contribution climat-énergie était l'une des propositions inscrites dans le Pacte écologique de Nicolas Hulot. L'objectif de la taxe carbone est de taxer les produits produisant beaucoup de gaz à effets de serre responsables du réchauffement climatique, de façon à modifier les comportements et atteindre l'engagement pris par la France de diviser par quatre ses émissions d'ici 2050 par rapport à 1990. Dans un premier temps, seules les énergies fossiles (gaz, pétrole – fioul et diesel compris –, charbon) utilisées dans les transports et le chauffage des bâtiments sont concernées, le rapport ne se prononçant pas sur la question d'y ajouter l'électricité. A l'heure où nous imprimons, le débat fait rage en France autour de cette taxe (quel prix ? Quelle assiette ? Quels bénéficiaires ? Quelles compensations ? ...)

Variabilité naturelle du climat : terme qui désigne les variations moyennes du climat dans le temps et l'espace, au-delà des phénomènes météorologiques ponctuels.



1. Le Monde, 28 juillet 2009, Claire Ané. Tout ce qu'il faut savoir sur le projet de taxe carbone.

http://www.lemonde.fr/planete/article_interactif/2009/07/28/tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-projet-de-taxe-carbone_1223650_3244.html#ens_id=1223016

Sources Oxfam :



- L'adaptation au changement climatique. Document d'information d'Oxfam international. Mai 2007
- Comment transformer le carbone en or ? Document d'information d'Oxfam international. Décembre 2008
- Le droit de survivre. Rapport d'Oxfam international. Avril 2009
- Études de cas dans le monde entier. L'adaptation aux changements climatiques : Oxfam au travail avec les collectivités affectées. Mai 2009
- Agir ensemble ou chacun pour soi. Document d'information d'Oxfam international. Juin 2009
- Le coût humain du changement climatique. Document d'information d'Oxfam international. Juillet 2009
- Rapport Oxfam Australie et Nouvelle Zélande, juillet 2009 : The future is here : climate change in the Pacific.
<http://www.oxfam.org.au/campaigns/climate-change/docs/The-future-is-here-final-report.pdf>
- Campagne d'Oxfam France – Agir ici « Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde ». http://www.oxfamfrance.org/php/actions_camp_voir.php?idCampagne=77
- Résultats de la Conférence ONU changement climatique de Poznan : L'analyse d'Oxfam. Décembre 2008.
<http://www.oxfam.org/fr/pressroom/pressrelease/2008-12-13/resultats-de-la-conference-onu-changement-climatique-de-poznan>.

Sites internet :

- Copenhague 2009 : l'Ultimatum climatique : <http://www.copenhague-2009.com/> • Réseau action climat France : <http://www.rac-f.org/>
- Le changement climatique. Kit d'information et de sensibilisation du Réseau Action Climat-France, 2004-2007
- Site du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) : <http://www.ipcc.ch/> • 4ème rapport du GIEC : « Bilan 2007 des changements climatiques »
- Résumé à l'intention des décideurs, GIEC « Bilan 2007 des changements climatiques, impacts, adaptation et vulnérabilité »
- Climat en péril, Guide grand public des derniers rapports du GIEC. Publication du PNUE, 2009
- Site de la CCNUCC (Convention des Nations unies sur les changements climatiques) : http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php (version française) <http://unfccc.int/2860.php> (version anglaise)
- Caisse des dépôts : les négociations internationales • Caisse des dépôts : les marchés du carbone
- Mission interministérielle de l'effet de serre : <http://www.effet-de-serre.gouv.fr/accueil>
- Les gaz à effet de serre : qu'est ce que l'effet de serre ? Chambre de commerce et d'industrie de Paris : <http://www.environnement.ccip.fr/air/ges/effet-de-serre.htm>
- Site du journal la tribune. Synthèse du rapport Stern, publié en 2006. http://www.latribune.fr/static/pdf/stern_synthese_francais.pdf.
- Le rapport Stern sur le changement climatique. Les échos, le 15 janvier 2007. <http://archives.lesechos.fr/archives/2007/lesechos/01/15/300131478.htm>
- Programme d'information de la CNUCED. Communiqué de presse : le sommet « planète terre », couronnement d'une réunion historique, définit les orientations du développement durable. Août 1992. <http://www.un.org/french/events/rio92/riound.htm>.
- Chronologie du changement climatique, la documentation française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/changement-climatique/chronologie.shtml>.
- La fin de la conférence de Bali annonce deux ans de rudes négociations. Euractiv, 17 décembre 2007. <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/fin-conference-bali-annonce-deux-ans-rudes-ngociations/article-169159>.
- L'UE et les USA critiqués à Bonn, Euractiv, 15 juin 2009. <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/ue-usa-critiqu-bonn/article-183171>
- Le système européen d'échange de quotas d'émissions, Euractiv, lundi 13 octobre 2008. <http://www.euractiv.com/fr/changement-climatique/systeme-europen-change-quotas-missions-ets/article-138428>
- Climat : l'UE formalise des propositions pour la conférence de Copenhague, janvier 2009. <http://www.euractiv.fr/energie/article/climat-ue-formalise-propositions-conference-copenhague-001334>
- L'impact du changement climatique – anatomie d'une crise silencieuse, Forum humanitaire mondial 2009.
- Eléments de langage de Monsieur Borloo au Sénat, pour le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/discours_de_JLB_elements_de_langage_au_Senat_cle5c9d87.pdf
- Les émissions de CO2 ont encore augmenté de 3% en 2007. Green univers, septembre 2008, <http://www.greenunivers.com/2008/09/les-emissions-de-co2-ont-encore-augmente-de-3-en-2007010-505/>
- http://www.gefweb.org/Projects/focal_areas/climate/documents/L_adaptation_ins06.pdf, le FEM et l'adaptation au changement climatique, novembre 2005
- Fiche de synthèse : l'Inde et le changement climatique, Janvier 2009, MINEIE/DGTPE
- La taxe carbone sous l'avalanche des critiques. Le Monde, 28 juillet 2009, Laurence Caramel
- Le Monde, 28 juillet 2009, Claire Ané. Tout ce qu'il faut savoir sur le projet de taxe carbone. http://www.lemonde.fr/planete/article_interactif/2009/07/28/tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-projet-de-taxe-carbone_1223650_3244.html#ens_id=1223016
- Gaz carbonique : l'espoir du stockage. CCASinfos 302- Juin 2009, article de Nicolas Chevassus • Captage et stockage du carbone : faux espoirs. Greenpeace, mai 2008
- Assemblée nationale : préparer l'après Kyoto : la conférence de Poznan. http://www.assemblee.tv/12/controle/delat/dates_cles/conference_poznan.asp
- Rapport de l'Agence européenne de l'environnement : l'UE-15 en voie d'atteindre ses objectifs de Kyoto malgré des performances contrastées.
- Région par région, les migrations liées au réchauffement climatique, Le Monde, Grégoire Allix, 10.06.09
- Le protocole de Kyoto : la documentation française, Source: Aurélie Vieillefosse, Le changement climatique, Etudes de La Documentation française, n° 5290-5291, 2009 / 184 p.
- Parry et al, 'Assessing the costs of adaptation to climate change: a review of UNFCCC and other recent estimates', London: Imperial College and IIED



Oxfam France
AGIR ICI

Participez à notre campagne sur www.oxfamfrance.org

Rédactrice : Isabelle PACE

Visuel de couverture : Agence Hareng Rouge ><(((o> 06 82 83 26 29

Conception et maquette : Collectif papier**KRAFT** www.papierkraft.com 06 89 94 92 89

Oxfam France - Agir ici : 104, rue Oberkampf, 75011 Paris Tél. 01 56 98 24 40 / info@oxfamfrance.org.